

CAHIER DES

UMIFRE

LE MAGAZINE DES UNITÉS MIXTES / INSTITUTS FRANÇAIS
DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE) / 2019 / N°6



DOSSIER : FAIRE FACE À LA VIOLENCE

NOUVEAUX PARTENARIATS CLÉS

ENTRETIEN AVEC LENKA ROVNA
DE L'UNIVERSITÉ CHARLES

L'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE RÉINVESTIT
LA MYTHIQUE MÉSOPOTAMIE



SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

- De nouveaux partenariats clés pour les UMIFRE..... 4



- Les UMIFRE au Salon Innovatives SHS 7
- Défendre les libertés académiques 9
- L'archéologie française réinvestit la mythique Mésopotamie..... 11
- Quand la recherche reconnecte l'Afrique de l'époque médiévale 13



15 L'ENTRETIEN

- Entretien avec Lenka Rovna



20 L'EXPOSITION

- L'exposition "Wonders of Rock Art : Lascaux and Africa" en tournée



24 DOSSIER : FAIRE FACE À LA VIOLENCE

- Les sciences sociales à l'épreuve des violences contemporaines..... 25
- Les études contemporaines de l'IFPO : un observatoire des sciences sociales en guerre 27

- Violences dans les Amériques 32
- Punitivités comparées. Représentations pénales en France et en Allemagne 35
- Soudan : regards croisés entre chercheur et diplomate 38

46 COMMÉMORATIONS

- Le centenaire de la Première Guerre mondiale

48 UN PEU DE LITTÉRATURE

50 ARRIVÉES ET DÉPARTS

- Bienvenue à 50
- Bonne continuation à 51

52 ÉVÉNEMENTS À VENIR



54 LES UMIFRE DANS LE MONDE

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, **Centre national de la recherche scientifique** Institut des sciences humaines et sociales **Fondation Maison des sciences de l'homme** Valorisation des UMIFRE **Comité éditorial** Diane Brami (CNRS), Marta Craveri (FMSH), Sylvie Démurger (CNRS), Alexandra Duperray (FMSH), Leonor Guy (MEAE), Manon Lainé-Silas (MEAE), Armelle Leclerc (CNRS), Saman Musacchio (CNRS), Marang Ndouba (MEAE), Matthieu Ravaut (CNRS), Amandine Samson (FMSH), Maëlle Sergheraert (MEAE) **Crédits photos** Photos et illustrations fournies par les auteurs ou en licence CC **Conception graphique** Maquette et mise en page : Marion Raffaitin **Cahier des UMIFRE** ISSN en cours © FMSH-UMIFRE-MEAE-CNRS, 2019 Impression : Direction de l'information légale et administrative 26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15 N°6 – Novembre 2019 **Le réseau des UMIFRE** Les UMIFRE sont des unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger placées sous la cotutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du Centre national de recherche scientifique (CNRS). Un réseau de 27 centres de recherche français, répartis sur tous les continents, abordant toutes les sciences humaines et sociales, en contact avec les institutions de recherche locales et françaises. **Rejoignez-vous sur** www.umifre.fr Facebook @umifre.shs Twitter @Umifre_shs

“ Le *Cahier des UMIFRE* fait peau neuve. Ce sixième numéro, qui succède aux *Cahiers des IFRE*, est né de la volonté de valoriser la diversité des activités scientifiques menées par les Unités Mixtes/Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE). Il s'agit également de mettre l'accent sur le dynamisme de ce réseau d'excellence présent aux quatre coins du monde. De la revue au magazine, ce nouveau format met en lumière les actualités académiques, partenariales et les grands projets portés par les UMIFRE qui ont marqué, en 2019, la recherche en sciences humaines et sociales à l'international.

Pilotées par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le CNRS, les UMIFRE réunissent historiens, sociologues, urbanistes, archéologues, politistes, géographes, linguistes, anthropologues ou encore économistes, pour croiser les regards, construire les analyses et rapprocher, au-delà des communautés scientifiques, les sociétés dans leur ensemble. En s'appuyant sur cette large palette d'activités, elles constituent ainsi un dispositif unique contribuant au rayonnement de la recherche française à l'étranger, dont ce sixième numéro du *Cahier des UMIFRE* se fait l'écho.

Premier vecteur du rayonnement : les initiatives de valorisation de la recherche française en sciences humaines et sociales, allant de la publication d'ouvrages et de revues multilingues, à l'organisation de colloques scientifiques d'envergure internationale, en passant par les aides à la traduction ou encore les expositions et les rencontres de débats d'idées. Toutes ces actions permettent de faire connaître l'état de l'art en sciences humaines et sociales et de se nourrir de la confrontation avec d'autres approches. Dans le même temps, c'est la méthodologie française, fondée sur le principe cardinal de l'indépendance de la recherche, qui est mise en avant.

En deuxième lieu, les UMIFRE misent sur l'ouverture et les partenariats. Partenariats avec les institutions locales d'une part, et avec les universités françaises et d'autres acteurs européens d'autre part, afin de jouer pleinement leur rôle de mise en dialogue des chercheurs et des sociétés civiles. Le modèle de la Plateforme CEFRES, qui associe le Centre français de recherche en sciences sociales, l'Académie des sciences et l'Université Charles de Prague pour constituer des équipes franco-tchèques autour de projets de recherche communs, l'illustre parfaitement. Cette année, cette ouverture s'est poursuivie, avec les accords mis à l'honneur dans ce numéro, conclus entre les UMIFRE et leurs partenaires académiques à Oxford, Tunis, Jérusalem ou encore Tokyo.

Troisième canal de rayonnement : construire et diffuser la recherche en réseau, grâce à une couverture géographique exceptionnelle et une grande pluridisciplinarité. Dans cet esprit,



le dossier thématique de ce Cahier, intitulé « Faire face à la violence », regroupe les contributions de chercheuses et chercheurs des UMIFRE travaillant ce sujet sous des angles différents. Pour ne prendre que deux exemples : au Proche-Orient, la résilience face à la violence passe par des méthodes spécifiques de production des savoirs en contexte de guerre, faisant de la construction et de la conservation des sources une problématique centrale. En Amérique latine, la violence d'abord historique et politique des Etats, des groupes insurrectionnels ou des classes sociales dominantes, s'appréhende aujourd'hui comme un phénomène connecté, à travers le crime organisé et les migrations.

Enfin, ce numéro du *Cahier des UMIFRE* est la démonstration qu'au-delà des études aréales, pour lesquelles les UMIFRE sont internationalement reconnues, les Unités Mixtes/Instituts français de recherche à l'étranger sont également là pour promouvoir les recherches transversales et l'interdisciplinarité, partout où la France est attendue. C'est tout l'objet de la collaboration étroite entre le CNRS et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui œuvrent de concert afin d'encourager les liens entre le réseau des UMIFRE, les universités, les collectivités et les entreprises françaises dans tous les domaines. Leur participation conjointe cette année au Salon « *Innovatives SHS* », salon de valorisation et de transfert des recherches en sciences humaines et sociales organisé à Lille en mai 2019 par l'Institut des sciences humaines et sociales, est une belle illustration de ce duo institutionnel, qui a vocation à faire rayonner la recherche française à l'étranger à travers le réseau des UMIFRE et son déploiement international. Bonne lecture !

- **Laurence Auer** (Directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)
- **François-Joseph Ruggiu** (Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales, Centre national de la recherche scientifique)

Nouveaux partenariats clés

Nouer des partenariats, tant avec les acteurs de la recherche locaux qu'avec les institutions françaises, est au cœur des missions confiées aux UMIFRE. Elles jouent ainsi un rôle d'interface essentiel, en proposant aux uns une expertise certaine en sciences humaines et sociales, une méthodologie spécifique ou encore un relais précieux vers la France, et aux autres des mises en contact avec les institutions locales, un accès au terrain et une équipe de chercheurs d'excellence. Ainsi, chaque année, elles négocient, signent et renouvellent des accords de coopération structurants : retour sur sept d'entre eux.

1 UN ACCORD POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LA MAISON FRANÇAISE D'OXFORD ET L'UNIVERSITÉ D'OXFORD



tite entre le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le CNRS, les deux tutelles de la MFO, et l'Université d'Oxford. En élargissant le périmètre scientifique de la MFO dans un objectif d'interdisciplinarité, en pérennisant son intégration au sein de l'Université britannique et en renforçant le rôle de cette Université dans la gouvernance et la stratégie académique de la MFO, cet accord permet d'assurer une relation toujours plus étroite entre le CNRS et l'Université d'Oxford, deux institutions d'excellence réputées dans le monde entier. Il confie aussi plus que jamais à la MFO le rôle d'interface incontournable entre l'Université d'Oxford et les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires français.

Après plus de soixante-dix ans d'implantation au cœur de la cité oxonienne, les relations entre la Maison française

d'Oxford (MFO) et l'Université d'Oxford sont passées cette année à la vitesse supérieure, avec la signature, le 12 mars 2019, d'un accord de collaboration tripar-

2 AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ ACCOMPAGNE LES UMIFRE DE TUNISIE ET D'ISRAËL

Résolument tournée vers le pourtour méditerranéen, l'Université d'Aix-Marseille (AMU) a souhaité conclure un partenariat avec les tutelles de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), situé à Tunis, et le Centre de recherche français à Jérusalem (CRFJ). En institutionnalisant les collaborations, déjà anciennes, avec ces deux UMIFRE, l'établissement entend ainsi dynamiser



encore davantage sa politique en matière de coopération internationale et coordonner ses actions avec les grands organismes de recherche.

Le montage du partenariat est inédit pour les UMIFRE : l'idée est de le faire reposer sur la Fondation A*Midex, dont l'objectif est de valoriser et développer le potentiel exceptionnel du site d'Aix-Marseille, en le dotant d'une recherche et d'un enseignement supérieur de rang mondial. Au travers de cette fondation, AMU pourra alors contribuer à la recherche menée à l'IRMC et au CRFJ en soutenant des projets à travers la participation au fonctionnement des instituts, l'appui direct à des projets collaboratifs, et enfin le soutien à la mobilité d'enseignants-chercheurs de l'établissement vers les deux UMIFRE.

Réunion des grandes institutions françaises d'archéologie en Méditerranée orientale à Nicosie.



© Cyprus Institute

3 LES UMIFRE ET LES ÉCOLES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER S'ASSOCIENT POUR PROMOUVOIR L'ARCHÉOLOGIE EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Nombreux sont les acteurs de la recherche en archéologie présents en Méditerranée orientale. Et au vu du patrimoine historique de la région, cela se comprend aisément ! Trois UMIFRE (Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, Centre de recherche français de Jérusalem et Institut

français du Proche-Orient), deux Écoles françaises à l'étranger (Ecole française d'Athènes et Institut français d'archéologie orientale), le Cyprus Institute, l'Institut français de Chypre, les principales missions archéologiques qui œuvrent dans la zone, et d'autres encore, ont décidé cette année de s'organiser et de développer, sous forme d'une coopération régionale, une offre plus cohérente et adaptée de formation et de recherche dans ces domaines de l'archéologie, de l'histoire et du patrimoine. Ils se sont alors tous réunis à Nicosie en avril 2019 à l'initiative de l'ambassade de

France à Chypre et ont lancé le partenariat Confluences. La coopération entre les partenaires, en lien avec les autorités locales des pays de la zone, prendra la forme de formations pour les technologies nouvelles, de recherches articulant passé et avenir des patrimoines et de partage d'expertise en matière d'humanités numériques. Il s'agit là d'une première pierre portée à l'édifice d'une véritable coopération entre les principaux réseaux de recherche en Méditerranée. Plusieurs rencontres sont d'ores et déjà prévues pour faire vivre des initiatives conjointes en 2020.



Signature d'un accord entre l'IFRJ-MFJ et le *Deutsche Institut für Japanstudien*.

© IFRJ-MFJ

4 L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SUR LE JAPON SIGNE UN MOU AVEC LE DEUTSCHE INSTITUT FÜR JAPANSTUDIEN

L'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise (IFRJ) continue année après année d'accroître ses partenariats avec des institutions scientifiques présentes à Tokyo. Après avoir signé en 2018 un mémorandum d'entente avec l'Université Waseda, l'IFRJ a conclu en février de cette année un accord avec le *Deutsche Institut für Japanstudien*, membre de la Fondation Max Weber.

Cet accord confirme une coopération ancienne entre les deux instituts européens de recherche sur le Japon installés au Japon. Il poursuit notamment trois objectifs : accroître les programmes communs de recherche, favoriser l'échange des publications entre les deux instituts et promouvoir réciproquement leurs activités. Les liens étroits tissés entre les instituts du réseau des UMIFRE et ceux de la Fondation Max Weber, que l'on retrouve souvent implantés dans les mêmes villes, connaissent ainsi une nouvelle étape de développement.

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

5 LE CEMCA, PORTE D'ENTRÉE DE LA RECHERCHE FRANÇAISE AU MEXIQUE ET EN AMÉRIQUE CENTRALE

Les UMIFRE sont de réels tremplins de coopération scientifique bilatérale, et l'Université Paris Diderot a décidé de tirer parti de ce réseau. Forts d'une relation de longue date, le Centre d'études mexicaines et centraméricaines et l'Université Paris Diderot sont convenus de sanctuariser leurs coopérations à travers la signature d'un accord institutionnel. Deux objectifs majeurs lui sont assignés : consolider la place de la recherche française au Mexique et en Amérique centrale et renforcer les collaborations avec les partenaires locaux. Les atouts du CEMCA pour ce faire sont multiples : reconnu comme centre d'excellence scientifique sur sa zone, il joue un rôle de catalyseur de l'action française en matière de recherche. C'est en développant de solides partenariats avec le monde académique local et en mettant en réseau chercheurs français, locaux et internationaux que le centre ancre sa recherche et fait rayonner l'expertise française. Et il contribue également à former les chercheurs de demain en leur donnant la possibilité d'un accès privilégié au terrain et de tisser des liens avec les partenaires académiques sur place. De nombreux chercheurs et jeunes chercheurs sont ainsi accueillis chaque année par l'UMIFRE, qui met à disposition locaux et réseaux.

université
**PARIS
DIDEROT**
CENTRE



6 RENFORCER LA MOBILITÉ DES CHERCHEURS ET LA CIRCULATION DES SAVOIRS AU MOYEN-ORIENT : UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LE CEFAS ET L'UNIVERSITÉ ABU DHABI

Le Centre français d'archéologie et de sciences sociales à Koweït et l'Université Sorbonne Abu Dhabi s'associent pour développer la recherche en SHS, de la préhistoire aux sociétés modernes, sur la péninsule et le golfe arabique. Ce partenariat d'envergure a pris forme par la signature d'un mémorandum d'entente qui permettra notamment la mise en œuvre conjointe de manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, séminaires), ainsi que le montage de projets s'inscrivant dans la

politique scientifique commune des deux établissements. Grâce à ce partenariat, les chercheurs et étudiants du CEFAS et de la SUAD trouveront réciproquement chez l'un et chez l'autre des structures d'accueil et un soutien logistique à leurs activités de recherche par la mise à disposition de bureaux et un accès aux logements facilité. Ils pourront aussi bénéficier d'une formation en langue arabe, développée par les deux établissements.



7 UN PARTENARIAT ENTRE LE CEDEJ ET PROGEDO POUR LE PARTAGE DE BASES DE DONNÉES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE



Le Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales, UMIFRE basée au Caire, est une référence dans le domaine des humanités numériques, au croisement des sciences dures et des SHS. En témoignent les très importants outils numériques de recherche documentaire développés au cours de ces dernières années par le CEDEJ en collaboration avec l'Agence centrale pour la mobilisation et les statistiques publiques égyptienne et la Bibliotheca Alexandrina : carte numérique mondiale des zones arides,

portail d'archives de presse, portail de sites archéologiques en Egypte, traitement de données relatives aux élections en Egypte, à la pollution urbaine, et à la pauvreté... C'est pour cela qu'il a été choisi en 2018 par la Très Grande Infrastructure de Recherche du CNRS PROGEDO "Développer la culture des données" pour servir de laboratoire pilote. Un an plus tard, le 12 juillet 2019, le CEDEJ et la TGIR PROGEDO ont signé une convention grâce à laquelle les bases de données du CEDEJ seront désormais partagées auprès de l'ensemble de la communauté scientifique.

Les UMIFRE au Salon *Innovatives SHS*

Dédié à la valorisation des sciences humaines et sociales en insistant sur leur dimension innovante, le Salon *Innovatives SHS* 2019 a pu compter cette année sur la présence des UMIFRE, des instituts qui inscrivent le souci d'innovation dans tout le spectre de leurs activités.

Organisé sur un rythme bisannuel depuis 2013 par l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, le Salon *Innovatives SHS*, original par son objet et rare par son ampleur, a vocation à valoriser les innovations en sciences humaines et sociales, en identifiant les possibles applications dans les secteurs économique, social, culturel... Fort du succès des premières éditions, la quatrième s'est tenue les 15 et 16 mai 2019 au Grand Palais de Lille, et a pu compter, pour la première fois, sur le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères venu y présenter le réseau des UMIFRE, qu'il gère en cotutelle avec l'InSHS.

Près de quarante projets innovants en sciences humaines et sociales pour répondre aux principaux enjeux de la société, en France, mais aussi ailleurs

Avec trente-sept projets sélectionnés pour leur dimension innovante et présentés sur les stands par les chercheurs eux-mêmes, cette édition entendait démontrer plus particulièrement l'apport des SHS sur des questions aussi cruciales que l'allongement de la durée de vie, la construction des villes intelligentes et



Le Salon en chiffres :
207 projets présentés, dont 30 projets étrangers et 3 projets d'UMIFRE
6 thématiques : éducation, expertise, numérique, patrimoine, santé, territoire
4000 visiteurs, dont 15 % d'acteurs du monde économique
25 partenaires scientifiques et institutionnels.

connectées, la préservation du patrimoine en contexte de crise, ou encore les nouvelles méthodes d'apprentissage développées grâce au numérique. Ainsi, dans la catégorie « Patrimoine », le visiteur du Salon a-t-il pu essayer un masque de réalité augmentée qui permet de reconstituer par modélisation des vestiges archéologiques¹.

Et du côté des projets « Territoires », une équipe de l'Université de Rouen² a présenté *Escape*, un logiciel de simulation d'évacuation massive des populations en cas de crise.

Parmi ces différents projets, une UMIFRE, celle du Mexique, le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) de Mexico, a présenté un jeu sérieux particulièrement novateur : « *Migr'art* ». En croisant les données de la recherche en sciences sociales et de l'art contemporain grâce à un support numérique ludique et interactif, « *Migr'art* » propose de suivre, de manière très documentée, des migrants dans leurs parcours d'exil. Il se présente alors comme une ressource originale propre à transmettre des savoirs complexes à travers des expériences humaines virtuelles prises dans des enjeux sociaux, économiques et politiques mais aussi à sensibiliser le grand public à l'urgence de la situation migratoire en Amérique centrale.

Des moments privilégiés de rencontres pour créer des synergies entre équipes de recherche mais aussi échanger des bonnes pratiques dans le montage de projets

L'InSHS avait prévu, en parallèle des stands, des « *Innov'actions* » lors desquelles les exposants



© MEAE/Leonor Guy

1. Projet « AHA – Augmented Heritage and Archaeology – take on 3D », du Laboratoire Archéovision, de l'Université Bordeaux Montaigne
2. Laboratoire « Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés »

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE



ont pu rapprocher leurs projets et les présenter aux acteurs de la société, entreprises, sociétés d'accélération du transfert des technologies, collectivités territoriales, qui étaient présents. L'occasion également d'identifier les défis communs auxquels les équipes de chercheurs en sciences humaines et sociales sont confrontées : la recherche de financement, les différences de langage en contexte d'interdisciplinarité, les possibles contradictions avec les attentes du monde entrepreneurial, etc. Des « Focus » organisés par ailleurs, sur un format ludique et interactif, ont permis de lancer une réflexion plus générale sur la construction des sciences collaboratives et participatives d'une part, et sur les villes intelligentes et connectées d'autre part. Lors de ce dernier Focus, l'intervention d'Aurélien Varrel, de l'Institut français de Pondichéry (IFP), et de Caroline Perrée, du CEMCA, ont permis non seulement de mettre à l'honneur le réseau des UMIFRE, dont l'expertise sur les questions urbaines est reconnue, mais aussi de décentrer le regard sur une thématique qui a également de très fortes implications dans les pays en développement. Ainsi, il ne peut y avoir un seul modèle de ville intelligente et



© MEAE/Leonor Guy

En savoir plus
<http://innovatives.cnrs.fr>

connectée, mais bien plusieurs modèles, construits à partir des réalités sur le terrain.

Des stands institutionnels pour davantage informer les visiteurs du Salon sur les outils à leur disposition

La spécificité du Salon *Innovatives* SHS réside également dans la présence de stands institutionnels, permettant aux principaux partenaires de l'InSHS d'informer les visiteurs du Salon de l'ensemble des outils à leur disposition. Parmi ceux-ci, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a animé, pour la première fois sur ce salon, un stand consacré au réseau des UMIFRE. Ce réseau est en effet imprégné du souci d'innovation dans un continuum, de la formation des jeunes chercheurs à l'expertise auprès des autorités locales, en passant par la construction de réseaux de partenaires et le développement de projets. Les programmes exposés sur le stand dans le domaine de l'urbanisme en ont apporté une illustration manifeste. Chacun des visiteurs, qu'il soit doctorant, responsable de formation, directeur de laboratoire de recherche, bibliothécaire ou autre, et qu'il connût le réseau ou non, a pu trouver, grâce à la disponibilité des équipes, des réponses personnalisées à ses éventuels besoins. Les UMIFRE ne sont en effet pas limitées aux études aréales et doivent être vues comme un outil à la disposition de tous les chercheurs en sciences humaines et sociales, qui offre un accès au terrain et de très nombreux contacts avec des partenaires qu'elles connaissent de longue date. De plus en plus tournées vers l'interdisciplinarité et réparties aux quatre coins du monde, ces structures sont idéales pour accueillir des projets où les savoirs se croisent ou pour lesquels la dimension comparative est importante.



© MEAE/Leonor Guy

Le stand des UMIFRE à l'entrée du Salon Innovatives SHS.

Défendre les libertés académiques

À l'heure où nous rédigeons cette tribune, l'actualité internationale offre hélas un nombre considérable d'atteintes aux libertés académiques dans plusieurs régions du monde. Les exemples d'arrestations et de répressions exercées à l'encontre de chercheurs sont nombreux.

Dans plusieurs pays, les partis au pouvoir grignotent peu à peu les espaces académiques et institutions de la recherche en supprimant par exemple des disciplines comme les « gender studies »

contraires à leur vision du monde ou en réduisant drastiquement les financements publics accordés aux sciences sociales et à la philosophie.

Les libertés académiques représentent pourtant l'un des biens les plus précieux de nos sociétés.

Elles recouvrent la liberté donnée à des académiques professionnels, sélectionnés au terme d'un processus très exigeant et transparent, de chercher, débattre, publier et enseigner. Ce sont ces libertés académiques qui ont permis à la science moderne d'émerger, et au stock de plus en plus imposant de nos connaissances de se constituer dans tous les domaines, des mathématiques ou de la médecine jusqu'aux sciences humaines et sociales. Ces libertés académiques sont à la fois individuelles et collectives. Individuelles, elles garantissent la liberté de penser, d'analyser, de critiquer et de débattre. Collectives, elles impliquent l'autonomie institutionnelle et une forme d'autogestion (recrutement et évaluation par les pairs).

“

Il est dans l'intérêt de toute société de garantir l'existence d'une communauté savante dégagée de tout contrôle politique et capable de déplacer, par la découverte scientifique et le débat, la frontière de nos connaissances et de nos certitudes.

Il est donc dans l'intérêt même de toute société de garantir l'existence d'une communauté savante dégagée de tout contrôle politique et capable de déplacer, par la découverte scientifique et le débat, la frontière de nos connaissances et de nos certitudes.

Or cette liberté académique est, à l'instar des libertés démocratiques à l'échelle du système politique, un combat de tous les jours. On se souvient qu'en Europe, l'Église et l'absolutisme ont restreint les libertés universitaires : l'histoire de l'Université est jusqu'à nos jours celle d'une ambivalence entre accommodement au pouvoir et conquête de l'autonomie. Il a fallu attendre les réformes du 19^e siècle pour que le principe de liberté académique soit introduit dans les universités européennes, avant d'être constitutionnalisé ou reconnu dans la jurisprudence constitutionnelle dans de nombreux pays et d'être consacré dans le droit international. Aujourd'hui, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, le Pacte international de l'ONU relatif aux droits économiques sociaux et culturels ou l'UNESCO protègent les libertés académiques.

L'ambivalence entre autonomie fonctionnelle et tutelle protectrice alimente les débats récents concernant ce qu'on appelle parfois le « management » de l'université et le développement croissant de la recherche « sur projets ». S'il est normal que les financeurs des universités et institutions académiques de recherche indiquent leurs préférences sur les thématiques et les domaines qu'ils souhaitent voir davantage étudiés et comprises, il faut prendre garde de préserver une partie de la recherche de toute finalité « utilitariste » immédiate. Un grand nombre de grandes découvertes scientifiques – par exemple la théorie de la relativité d'Einstein – résultent de théorèmes mathématiques très abstraits dont les auteurs auraient été bien embêtés d'expliquer l'utilité immédiate. C'est en cherchant librement, sur des questions les plus diverses et a priori les « moins utiles » que les chercheurs académiques

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

ont fait progresser notre stock de connaissances. C'est en menant librement leurs recherches qu'ils continueront à pouvoir le faire.

Le souci de justifier l'utilité immédiate de leurs recherches n'est malheureusement pas le seul que les chercheurs doivent affronter en ce début du 21^{ème} siècle, où l'on voit la résurgence d'une immixtion assumée du politique dans les affaires académiques. Le 20^e siècle nous avait habitués à l'interventionnisme coercitif des pouvoirs autoritaires dans le domaine du savoir, du fascisme italien et de l'Allemagne nazie aux pays sous domination stalinienne, sans oublier les incursions du maccarthysme. Les contextes de guerre ont aussi discriminé les savants quand leur conformisme patriotique était jugé insuffisant. Les bouleversements introduits par la fin de la Guerre froide n'ont pas, loin s'en faut, réduit l'espace des menaces sur la liberté de savoir. On peut même supposer que celles-ci se sont diversifiées et sophistiquées.

De plus en plus répandu, hélas, est le renforcement de l'emprise idéologique d'un parti hégémonique à l'intérieur d'un État, avec des formes variées d'atteintes systématiques à la liberté de penser et de produire des énoncés scientifiques. Dans certains cas, cette politique se renforce d'une dimension religieuse qui punit d'apostasie les Galilée du 21^{ème} siècle. Les universitaires ne sont pas à l'abri non plus des aléas de la politique intérieure et des relations internationales, y compris dans les démocraties

occidentales. Le durcissement de l'attribution des visas pour les chercheurs ainsi que les regains d'hostilité envers les étrangers qui se développent dans plusieurs régions du monde ont des implications directes sur la recherche. La dernière, mais non la moindre, des menaces qui pointent sur les libertés académiques est la baisse du financement de la recherche fondamentale, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Que faire alors ? Dénoncer, partout où les libertés académiques, quelles que soient leurs formes, sont rabotées voire supprimées. Mobiliser, à différentes échelles, les chercheurs et les publics dans ce combat essentiel pour une société ouverte. Convaincre de la nécessité de préserver des libertés en lesquelles chacun peut se reconnaître. Les UMIFRE sont naturellement des espaces privilégiés de préservation de cette précieuse liberté académique. Il est donc d'une importance fondamentale qu'ils puissent continuer à pouvoir l'être.

- **Jérôme Heurtaux** (directeur du CEFRES, Prague)
- **Jakob Vogel** (directeur du CMB, Berlin)
- **Elodie Apard** (directrice de l'IFRA, Ibadan)
- **Jean-Nicolas Bach** (responsable de l'antenne du CEDEJ, Khartoum)
- **Karine Bennafla** (ancienne directrice du CEDEJ, Le Caire)
- **François Bon** (ancien directeur du CRFJ, Jérusalem)
- **Vincent Lemire** (directeur du CRFJ, Jérusalem)
- **Marie Bridonneau** (directrice du CFEE, Addis-Ababa)
- **Adrien Delmas** (directeur du CJB, Rabat)
- **Eric Florence** (ancien directeur du CEFC, Hong Kong)
- **Marie-Aude Fouéré** (directrice de l'IFRA-Nairobi, Kenya)
- **Nicolas Gravel** (directeur du CSH, New Delhi)
- **Frédéric Landy** (directeur de l'IFP, Pondicherry)
- **Philippe Marquis** (directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan)
- **Évelyne Mesclier** (directrice de l'IFEA, Lima)
- **Michel Mouton** (directeur de l'IFPO, Beyrouth)
- **Catherine Poujol** (directrice de l'IFEAC, Bichkek)
- **Oissila Saaidia** (directrice de l'IRMC, Tunis)
- **Cécile Sakai** (ancienne directrice de l'IFRJ-MFJ, Tokyo)
- **Bernard Tallet** (directeur du CEMCA, Mexico)
- **Frédéric Thibault-Starzyk** (directeur de la Maison française d'Oxford)
- **Claire Tran** (directrice de l'IRASEC, Bangkok)
- **Thomas Vernet-Habasque** (ancien directeur de l'IFAS-Recherche, Johannesburg)
- **Abbès Zouache** (directeur du CEFAS, Sanaa et Koweït City)



L'archéologie française réinvestit la mythique Mésopotamie

Après une mise en sommeil de 20 ans sur le terrain, les missions archéologiques françaises en Irak ont repris dans le nord du pays au tournant des années 2010. Le projet « Revitaliser la valorisation du patrimoine archéologique de l'Irak », lancé au printemps dernier, cherche désormais à étendre la présence française à l'ensemble du territoire en misant sur des techniques de cartographie novatrices et la formation des Irakiens à la conservation de leur patrimoine.



Après 30 ans d'absence les archéologues français ont réinvesti le grand site de Larsa (200ha) ce printemps (fig. 1), en basse Mésopotamie (Irak sud, gouvernorat de Nasriyah) et découvert un nouveau grand temple par prospection géomagnétique (fig. 2, le périmètre rectangulaire au sud-est, 110x60m).



Régis Vallet (IFPO-CNRS)

Nombre de sites archéologiques irakiens ont été soumis à rude épreuve ces dernières années. Dès 2003, les riches vestiges qu'abrite ce pays du Proche-Orient ont souffert des combats et des bombardements qui ont émaillé la guerre qui a suivi l'intervention américaine. Entre 2011 et 2017, la destruction et le pillage systématiques de certains sites par l'Etat islamique n'a fait qu'amplifier la dégradation de ce patrimoine inestimable. Alors que la situation politique semble aujourd'hui plus apaisée, la France entend affermir ses liens avec le gouvernement irakien à travers la recherche archéologique. En mai dernier, la validation du projet Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) « Revitaliser la valorisation du patrimoine archéologique de l'Irak »¹ est venue sceller ce partenariat. « *Dans le contexte post-conflit actuel, où l'Irak doit faire face à la reconstruction et la gestion d'un patrimoine en grande partie dégradé, il s'agit de fournir les compétences et technologies dont le pays a besoin pour relever ces défis* », souligne Laurence Auer,

Dans le contexte post-conflit actuel, où l'Irak doit faire face à la reconstruction et la gestion d'un patrimoine en grande partie dégradé, il s'agit de fournir les compétences et technologies dont le pays a besoin pour relever ces défis.

directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. En s'appuyant sur le savoir-faire des sociétés Archaïos et Iconem, le projet vise en premier lieu à établir une carte archéologique informatisée couvrant l'ensemble du territoire irakien. Accessible et actualisable à Bagdad et par toutes les directions des Antiquités, cet outil numérique pourra également être mis à jour par chacun des dix-neuf gouvernorats irakiens, les institutions régionales en charge du développement territorial.

Renforcer les liens avec l'Irak

Le FSPI offre aussi l'opportunité de renforcer les liens entre l'Irak et la France autour de sites historiquement explorés par les archéologues français dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Progressivement abandonnés à partir des années 1990, pour des raisons de sécurité, certains d'entre eux font à nouveau l'objet de campagnes de fouilles. « *À travers ce projet d'une durée de deux*

1. Ce projet FSPI, financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, implique l'Institut français du Proche-Orient (IFPO), l'Université Paris 1, le CNRS ainsi que les sociétés françaises Iconem et Archaïos, spécialisées dans la cartographie et la modélisation 3D de sites patrimoniaux.

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

ans, douze sites localisés pour la plupart au Kurdistan irakien, dans le nord du pays, vont pouvoir être étudiés de manière plus approfondie grâce à l'utilisation de techniques d'analyse et de modélisation innovantes », explique Dominique Pieri, directeur scientifique du département Archéologie et histoire de l'Antiquité de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) et coordinateur du FSPI. Parmi les sites du Kurdistan qui seront explorés, figure Dur-Sharrukin, l'une des grandes citées de l'antique Assyrie localisée à proximité de l'actuel village de Korshabad. Dans cette zone occupée par l'État islamique il y a encore quelques mois de cela, l'organisation d'une campagne de fouilles demeure une entreprise délicate. À Dur-Sharrukin celle-ci nécessitera un déminage préalable du site. Une fois le secteur sécurisé, la mission archéologique dirigée par Pascal Butterlin, professeur à l'Université Paris 1, se déroulera sous étroite surveillance des militaires français et irakiens en raison de la proximité de la ligne de front avec les derniers combattants de Daech.

Récupérer un maximum d'informations

« Cette archéologie de crise qui consiste à faire un état des lieux d'un site ayant subi de multiples pillages et saccages au fil du temps, est une démarche inédite pour les archéologues que nous sommes, constate Dominique Pieri. Elle n'en demeure pas moins essentielle car c'est en identifiant avec précision la nature et l'ampleur des dégâts que nous parviendrons ensuite à récupérer un maximum d'informations archéologiques. »

Au sud du pays, Larsa forme le second site patrimonial de renommée internationale exploité

D'ici 2020, un master en patrimoine centré sur les méthodes de restauration sera par ailleurs mis en place au sein des universités de Bagdad, Mossoul et Erbil avec l'appui du Musée du Louvre et de l'Université libanaise de Beyrouth.

dans le cadre du FSPI par des équipes françaises dirigées par Régis Vallet, chargé de recherche au CNRS. Située entre le Tigre et l'Euphrate, cette ancienne capitale de Mésopotamie aurait été fondée il y a plus de 5000 ans. En mai dernier, une première analyse par photogrammétrie de ces vestiges plurimillénaires a pu être réalisée par la société Iconem. « En combinant à l'aide d'un logiciel des prises de vues pédestres effectuées sous différents angles à des photographies aériennes réalisées à partir d'un drone, cette méthode nous a permis d'établir une représentation en trois dimensions du site à un instant précis », explique Bastien Varoutsikos, archéologue de formation et directeur du développement chez Iconem. Cette sorte de copie conforme du site de Larsa peut notamment être comparée à des images satellites de la zone de fouilles plus anciennes afin de mesurer l'impact de pillages successifs. Au cours des deux prochaines années, Iconem compte produire les relevés numériques de sept autres sites irakiens.

Former la jeune génération

Dans les mois à venir, cet outil de cartographie et d'analyse sera mis à disposition des autorités irakiennes pour les aider à améliorer la gestion d'autres sites archéologiques fragilisés par les années de guerre. « Parce qu'elle permet d'obtenir une vue d'ensemble d'un site d'intérêt tout en se focalisant sur certaines parties emblématiques, la photogrammétrie pourrait être utilisée comme support de sensibilisation du public irakien à la richesse et la fragilité de son patrimoine », complète Bastien Varoutsikos. La formation tient enfin une place très importante dans le projet FSPI. Les professionnels locaux de la conservation du patrimoine seront ainsi initiés à l'utilisation des technologies numériques développées par les sociétés Iconem et Archaïos, comme la restitution 3D de sites archéologiques. D'ici 2020, un master en patrimoine centré sur les méthodes de restauration sera par ailleurs mis en place au sein des universités de Bagdad, Mossoul et Erbil avec l'appui du Musée du Louvre et de l'Université libanaise de Beyrouth : « Dans un pays où plus de la moitié de la population a moins de 19 ans, il est primordial de mettre l'accent sur la formation de cette jeune génération pour qu'elle participe activement à la reconstruction du territoire par la conservation et la mise en valeur de son patrimoine », conclut Laurence Auer.



Larsa dominait la Mésopotamie au début du II^e millénaire av.JC, avant sa prise par Babylone (1763 av.JC), et a été occupé du VII^e millénaire (période Obeid 0) au début de l'époque parthe (2^e siècle av.JC). Le site voisin de Tell el'Oueili, le plus ancien d'Iraq du sud, a également été réouvert (fig. 3). Il est resté intact depuis 30 ans. Un grenier du 7^e millénaire av. J-C apparaît immédiatement sous la surface. La mission de Larsa-Oueili est dirigée par Régis Vallet (IFPO-CNRS).

© Régis Vallet (IFPO-CNRS)

➤ **Grégory Fléchet** (Journaliste indépendant)

Quand la recherche reconnecte l'Afrique de l'époque médiévale

Les sociétés africaines au sud du Sahara ont longtemps été perçues comme des communautés isolées du reste du monde à l'époque médiévale. Les travaux menés dans le cadre du programme GlobAfrica tendent au contraire à démontrer l'existence de relations commerciales, culturelles et sociales anciennes tant à l'échelle du continent qu'avec d'autres régions du monde.



Dégagement des restes d'un enfant retrouvés in situ sur un sol d'habitat, Ife, XIV^e s. (Ife-Ife, Oduduwa College II, Unit C, septembre 2019, copyright Mission Archéologique d'Ife-Sungbo).



Vue aérienne Great Zimbabwe, Zimbabwe.

© Roads to Sofala Project

exogènes », résume Adrien Delmas, directeur du Centre Jacques Berque de Rabat et principal coordinateur de GlobAfrica.

Changer l'angle d'analyse

Dès le XI^e siècle et jusqu'à l'installation des Portugais le long des côtes bordant l'océan Indien, au début du XVI^e siècle, cette bande littorale fut le théâtre d'intenses échanges commerciaux entre les réseaux marchands arabes, indiens ou chinois et les puissants royaumes implantés sur les hautes terres africaines. « Si l'on sait que cette région est à l'origine de la culture swahilie, la nature de ses relations avec les monarchies des Grands Lacs et le Grand Zimbabwe pose toujours question, souligne Adrien Delmas. Nos investigations en Afrique australe visaient donc à changer l'angle d'analyse pour étudier les sociétés littorales du point de vue des royaumes de l'intérieur. » Pour cela, les chercheurs ont mené plusieurs campagnes de fouilles au Zimbabwe et au Mozambique sur des sites encore peu prospectés comme celui de l'ancienne ville de Sofala, considérée comme le principal débouché maritime de l'Empire du Grand Zimbabwe. L'étude de certaines strates de la période médiévale a révélé la présence de biens de prestige comme des perles de verre fabriquées en Asie du Sud-Est ou des fragments de céramiques originaires de Chine. Ces découvertes qui attestent de la dimension internationale des connexions entre les royaumes de l'intérieur et les comptoirs commerciaux de la côte swahili ont été confirmées par l'analyse des récits de géographes musulmans datant de la fin de la période médiévale. Un travail minutieux a ensuite permis de reconstruire en détails le tracé de ces routes commerciales qui reliaient l'ensemble de l'Afrique australe aux systèmes économiques de l'océan Indien.

On a coutume de dire que les vainqueurs écrivent l'histoire. En Afrique subsaharienne, cet adage pourrait s'appliquer à l'époque médiévale qui a précédé l'impérialisme européen sur le continent. Aujourd'hui encore, le récit de cette période qui s'étend du XI^e au XVII^e siècle s'appuie en grande partie sur les observations partisans des premiers colonisateurs. Si cette vision d'une Afrique médiévale « autarcique » est réfutée par quelques contre-exemples, peu de travaux systématiques se sont jusqu'ici intéressés à la nature exacte de ces connexions intercontinentales. Fort de ce constat, le programme GlobAfrica a vu le jour en 2015 afin de décrypter le mode de fonctionnement et l'ampleur de ces échanges passés qui intégraient l'Afrique au reste du monde. Durant quatre années, ce projet pluridisciplinaire a réuni une cinquantaine de chercheurs d'horizons différents¹. « Il s'est construit autour de trois études de cas centrées sur les échanges commerciaux, les grandes épidémies et l'appropriation des plantes

En savoir plus

<https://globafrica.hypotheses.org>
Pour suivre les vidéos sur la chaîne Youtube du projet : <https://www.youtube.com/channel/UCb1ued3ivslzUAJyVPQ3FcA>

1. Financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), le programme GlobAfrica a réuni neuf partenaires académiques principaux. Outre l'Unité de service et de recherche Afrique au sud du Sahara (CNRS/Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), qui englobe l'Institut français d'Afrique du Sud (IFAS) et les Instituts français de recherche en Afrique (IFRA) d'Ibadan (Nigeria) et de Nairobi (Kenya), il regroupait le laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM - Unité CNRS/ Science Po Bordeaux), l'Institut des mondes africains (IMAF - Unité CNRS/ Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/EHESS/IRD/Aix-Marseille Université), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'université du Witwatersrand (Afrique du Sud) et l'université de William & Mary (Etats-Unis).

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

La peste comme marqueur d'échanges

Le second volet de GlobAfrica s'est déroulé 4000 km plus à l'ouest, dans la région bordant le golfe de Guinée. Entre 2015 et 2018, quatre campagnes de fouilles ont été organisées au Nigeria sur le vaste et prestigieux complexe urbain médiéval d'Ife par une équipe internationale de chercheurs dirigée par Gérard Chouin, professeur d'histoire au Collège de William & Mary (Etats-Unis). Au fil des travaux, les archéologues vont y mettre en évidence une couche de couleur noire porteuse d'informations précieuses sur la première moitié du XIV^e siècle. Cette couche témoigne en effet d'un abandon du site si brutal que les habitants furent contraints d'abandonner derrière eux des objets rares et précieux, telles des têtes en bronze qui étonnent encore par leur raffinement. Si l'étude sédimentologique en cours de la couche noire permettra de mieux comprendre cet événement qui signe la chute de l'un des centres de civilisation les plus importants de l'Afrique tropicale humide, les archéologues ont élaboré un premier scénario qui pourrait expliquer, en l'absence de traces de conflit armé, le départ précipité des habitants. Le scénario avancé est celui d'une crise sanitaire majeure associée à la peste noire. Cette redoutable pandémie qui a ravagé une grande partie de l'Asie avant d'arriver en Europe en 1348, pourrait avoir atteint l'Afrique de l'Ouest à la faveur d'échanges commerciaux. D'autres résultats vont dans le sens de cette hypothèse. L'étude du génome d'une souche moderne de la bactérie *Yersinia pestis*, demeurée longtemps active en Afrique de l'Est, a par exemple révélé que celle-ci descendait d'une souche plus ancienne responsable d'une vague de mortalité en Europe dans les années 1360.

Vers un récit panafricain plus empirique

Le dernier axe de recherche du programme avait pour but de préciser le rôle des plantes importées d'Amérique à partir du XVI^e siècle sur l'organisation économique, sociale et culturelle des foyers de peuplement de la région des Grands Lacs. S'appuyant sur la physionomie des paysages agricoles contemporains et l'empreinte des peuplements vers la fin XIX^e siècle, cette étude s'est efforcée de reconstituer l'évolution des systèmes de culture et des structures sociales au cours des siècles précédents. En sortant des sentiers battus, ces chercheurs ont découvert que la grande diversité des variétés de plantes cultivées résultait notamment d'intenses échanges entre communautés paysannes menés à l'écart des

Planisphère d'Al Idrissi
XII^{ème} siècle.



Vue du profil entier de l'enceinte d'Oke-Atan,
photographie de Gérard Chouin.

Entre 2015 et 2018, quatre campagnes de fouilles ont été organisées au Nigeria sur le site d'Ile-Ife.

grandes routes commerciales. En sollicitant l'ethnobotanique et la linguistique, l'équipe a aussi établi l'existence de deux axes majeurs de diffusion des espèces végétales américaines depuis le bassin du Congo, à l'ouest, et le long de la vallée du Nil, au nord. Ces résultats qui viennent compléter le consensus tendant à privilégier une arrivée de ces plantes par la côte orientale, s'avèrent essentiels selon Christian Thibon, professeur d'histoire à l'Université de Pau et coordinateur de ces travaux : « Bien que notre récit bouscule quelque peu la vision d'une région des Grands Lacs dirigée par des royaumes puissants, il redonne surtout sa juste place à des espaces périphériques oubliés. » Tandis que le besoin d'histoire précoloniale s'exprime désormais aux quatre coins de l'Afrique, les travaux historiques continuent de faire cruellement défaut sur ce continent. Face à ce constat, les publications émanant du programme GlobAfrica ont un objectif clair : mettre à profit cette somme d'archives et d'évidences historiques, archéologiques ou scientifiques pour nourrir des modèles alternatifs à même de dessiner une histoire panafricaine plus empirique.

➤ **Grégory Fléchet** (Journaliste indépendant)

Madame **Lenka Rovna**,

vice-rectrice de l'Université Charles pour les affaires européennes et présidente du conseil scientifique du Centre français de recherche en sciences sociales de Prague (CEFRES).



L'Université Charles de Prague a rejoint la « Plateforme CEFRES » en 2014. En tant que vice-rectrice pour les affaires européennes, que pouvez-vous nous dire de cette collaboration ?

Lenka Rovna : Le Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES) occupe une place de choix au cœur de la recherche en République tchèque et en Europe centrale. De nombreux chercheurs de l'Université Charles ont travaillé avec le CEFRES au cours des trente dernières années. De plus, un grand nombre de personnes apprécie de participer aux activités organisées par le CEFRES, notamment des scientifiques, des chercheurs, mais aussi le grand public. Nous souhaitons donc voir cette popularité perdurer et grandir. L'Université Charles se réjouit de contribuer à ce projet initié conjointement par nos partenaires français, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et, pour la République tchèque, par l'Université Charles et l'Académie des sciences tchèque. Clara Royer a été la première directrice d'un CEFRES refondu à prendre l'initiative de créer et de promouvoir la « Plateforme CEFRES », qui rassemble nombre de personnes intéressées et passionnées. En un mot, la « Plateforme CEFRES » est une coopération plus étroite entre l'Université Charles, le CEFRES et l'Académie des sciences tchèque. Le comité de gestion de la plateforme, qui se réunit trois fois par an, supervise les activités conjointes entreprises. Les décisions générales et stratégiques sont prises par le conseil scientifique du CEFRES, qui se réunit une fois par an, alternativement à Prague et à Paris. C'est l'occasion de débattre des activités en cours et à venir. Parmi toutes ces activités, on trouve par exemple le programme TANDEM. Celui-ci permet de consolider la

L'ENTRETIEN

collaboration franco-tchèque en associant deux chercheurs (un chercheur français du CNRS et un chercheur tchèque de l'Académie des sciences tchèque) sur un projet de recherche commun. Les chercheurs sont rejoints par les deux post-doctorants soutenus par l'Université Charles, à laquelle ils sont rattachés. Le but de cette équipe est de mettre au point un projet commun et de présenter sa candidature pour une subvention du Conseil européen de la recherche.

Pour une université, quel intérêt y a-t-il à collaborer avec une Unité mixte des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), et inversement ?

L. R. : Tout d'abord, pour qu'une telle collaboration porte ses fruits, il est essentiel que les deux institutions soient sur la même longueur d'ondes et définissent comment elles pourront coopérer. Il ne s'agit pas d'un simple projet de recherche : cette collaboration doit être suivie et durable. Tous les ans, l'Université Charles finance une vingtaine de chercheurs post-doctorants venus de l'étranger. Nous avons pris l'initiative de créer une nouvelle forme de collaboration dans le cadre de laquelle deux post-doctorants travaillent conjointement avec des chercheurs français au sein du CEFRES. Actuellement, deux chercheurs post-doctorants sont accueillis au sein du CEFRES. L'un travaille sur le projet TANDEM tandis que l'autre a intégré une deuxième équipe de recherche sur le projet « Archives et interculturalité ». Nous constatons clairement une amélioration des relations et une réciprocité du flux d'informations : la coopération se dévoile sous un jour nouveau. À la fondation du CEFRES au début des années 1990, peu après la chute du communisme et en pleine phase de transformations sociales, il était crucial de redonner leur place aux sciences humaines et sociales en République tchèque. Voir la France jouer un rôle aussi essentiel dans la création de cet institut était quelque chose de sensationnel. Depuis quelques années, le temps est venu de faire passer notre coopération au stade supérieur en devenant des partenaires égaux.

La « Plateforme CEFRES » pourrait-elle servir de modèle de partenariat à suivre dans d'autres pays ?

L. R. : J'en suis persuadée car c'est un excellent modèle. Chacun a son rôle à jouer dans ce processus, au cœur duquel se trouve



“

Nous avons pris l'initiative de créer une nouvelle forme de collaboration dans le cadre de laquelle deux post-doctorants travaillent conjointement avec des chercheurs français au sein du CEFRES.



Réunion de rentrée, octobre 2018.

l'ambassadeur de France qui lui confère un caractère diplomatique. C'est lui qui rencontre les recteurs des universités, promeut la coopération et tisse des liens entre les différentes institutions. D'après mon expérience, deux conditions préalables sont nécessaires au bon fonctionnement d'une telle coopération :

- la participation des acteurs situés au plus proche du terrain (doctorants, chercheurs, maîtres de conférences à l'université), à condition qu'ils soient intéressés et en mesure de coopérer ;
- au niveau institutionnel, l'aide des acteurs les plus hauts placés, comme le rectorat ou les doyens de l'université, afin d'intensifier la coopération, ou encore celle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur des aspects plus financiers.

En tant que spécialiste des politiques européennes, comment définiriez-vous le rôle des chercheurs dans la dynamique d'intégration européenne ? La création d'universités européennes pourrait-elle intensifier cette dynamique ?

L. R. : À de nombreux niveaux de coopération, les chercheurs sont immergés dans le processus d'intégration européenne. J'ai moi-même été membre de la Convention sur l'avenir de l'Europe entre 2002 et 2003, en qualité de représentante du gouvernement tchèque. J'ai également joué un rôle actif en conseillant plusieurs ministres des affaires européennes en matière de communication et de stratégie, à l'instar de mes collègues. Par ailleurs, les chercheurs étudient les institutions européennes, nombre d'entre eux étant évaluateurs dans le cadre de projets européens ou conseillers dans ces institutions,

L'ENTRETIEN

comme la Commission européenne. Par exemple, je suis membre du conseil exécutif du Groupe de Coimbra, association regroupant les plus anciennes universités européennes. Nous avons constitué un groupe de synergie en matière de recherche et d'éducation, au sein duquel nous nous consultons mutuellement et collaborons avec la Direction générale (DG) Recherche et innovation et la DG Éducation de la Commission européenne.

Pour en revenir aux universités européennes, nous nous réjouissons de ce qui s'est passé après le discours « Initiative pour l'Europe » prononcé par le président de la République française Emmanuel Macron à la Sorbonne en septembre 2017, et plus particulièrement de l'approbation du projet d'universités européennes par le Conseil européen en décembre 2017 ainsi que de la demande qu'il a adressée à la Commission européenne pour que celle-ci prépare un appel à projets. J'ai assisté récemment à une réunion des parties prenantes organisée par la Commission européenne à Bruxelles. Il s'agissait de partager nos expériences suite à la deuxième phase et de formuler nos remarques et suggestions en vue de la prochaine étape. Comme je le disais, je suis engagée auprès de nombreuses associations européennes, comme le Groupe de Coimbra ou l'UNICA (réseau d'universités situées dans les capitales européennes). Je rencontre régulièrement des recteurs de nombreuses

“

Nous avons créé près de deux cents équipes de recherche dans des domaines tels que les maladies métaboliques, le cancer, le vieillissement, les sciences humaines et sociales, l'intelligence artificielle ou le développement durable.



universités d'Europe afin d'évaluer quel type de mobilisation suscite l'idée d'universités européennes. En 2018 et jusqu'à début 2019, avec les recteurs, les vice-recteurs ou d'autres collègues, nous parlions essentiellement des universités européennes. Actuellement, je consacre 70 à 75 % de mon temps de travail à ce projet européen. Mise en place par l'Université Charles fin 2017, l'alliance 4EU a officiellement vu le jour en 2018 avec Sorbonne Universités et les universités d'Heidelberg et de Varsovie, puis de Copenhague et de Milan. Nous nous réjouissons de cette alliance, qui a été sélectionnée par la Commission européenne pour bénéficier d'un financement. Une large palette d'activités de recherche et d'enseignement est déjà proposée. Nous avons créé près de deux cents équipes de recherche dans des domaines tels que les maladies métaboliques, le cancer, le vieillissement, les sciences humaines et sociales, l'intelligence artificielle ou le développement durable.



Nuit des idées organisée
par le CEFRES et l'Institut français
de Prague, janvier 2019.

Selon vous, quels sont les principaux défis auxquels la recherche est confrontée de nos jours en Europe, plus particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales ? Comment consolider la place de celles-ci dans l'université de demain ?

L. R. : À l'échelle mondiale, il nous faut insister sur les questions pluridisciplinaires du vieillissement ou de l'intelligence artificielle, et surtout sur les conséquences sociales des nouvelles phases de la révolution numérique. Nous sommes confrontés, tout particulièrement dans les sciences sociales, à des questions d'utilisation, de lecture et de compréhension des données. Il est nécessaire d'approfondir ces connaissances. Je suis très fière d'être membre de la Faculté des sciences sociales car j'estime qu'elle est sur la bonne voie. Dès le début, cette Faculté a ouvert ses portes aux étudiants et enseignants venus de l'étranger : elle s'internationalise constamment. Les universités doivent être en mesure de s'ouvrir

d'avantage au monde grâce à des infrastructures adéquates et à du personnel capable de communiquer en anglais. Faciliter la mobilité est, à mes yeux, un autre objectif de ce projet d'universités européennes. D'une part, nous sommes ravis du programme Erasmus+, mais d'autre part, les étudiants étrangers viennent étudier ici, puis rentrent chez eux et plus rien : il n'y a aucune continuité. Je suis convaincue que l'alliance des universités européennes saura donner un sens plus profond à la mobilité en offrant un contexte plus large aux études dans le pays de départ et dans le pays d'accueil.

Comment intensifier les synergies entre la diplomatie et la recherche afin de résoudre les problèmes rencontrés actuellement ?

L. R. : Ce que je fais en ce moment pourrait être qualifié de « diplomatie de la recherche » car je passe beaucoup de temps à rencontrer des collègues et des membres du personnel des ministères (ministère de l'Éducation, des Affaires étrangères...), des institutions européennes et des réseaux des universités, ainsi que des représentants de la Commission européenne. Quand je suis à Bruxelles, je rencontre les représentants tchèques au sein de l'UE et l'ambassadeur de la République tchèque, que je tiens informé des réunions avec les recteurs d'autres universités, par exemple.

Comment envisagez-vous l'avenir de la collaboration entre l'Université Charles et la « Plateforme CEFRES » ?

L. R. : Je suis heureuse d'annoncer que notre partenariat sera renouvelé en novembre par le biais d'une nouvelle convention. J'espère que nous pourrions étendre ce partenariat en y associant d'autres facultés. Une collaboration plus étroite avec l'Académie des sciences tchèque serait également bénéfique aux institutions françaises et à l'Université Charles. En effet, l'Académie ne pouvant former des doctorants, ceux-ci sont envoyés à l'Université Charles, ce qui constituerait un triangle d'échanges idéal avec le concours des institutions françaises. À une échelle plus large, il est impératif d'approfondir les effets positifs de notre collaboration pour en faire bénéficier l'Europe centrale. Le CEFRES n'est pas seulement l'affaire des partenaires français et tchèques, mais celle de toute la région. Le nouveau directeur du CEFRES, Jérôme Heurtaux, donne une nouvelle impulsion bienvenue aux travaux de la « Plateforme CEFRES ».

➤ **Propos recueillis par Jacques-Hans Roche,**
(stagiaire au CEFRES)

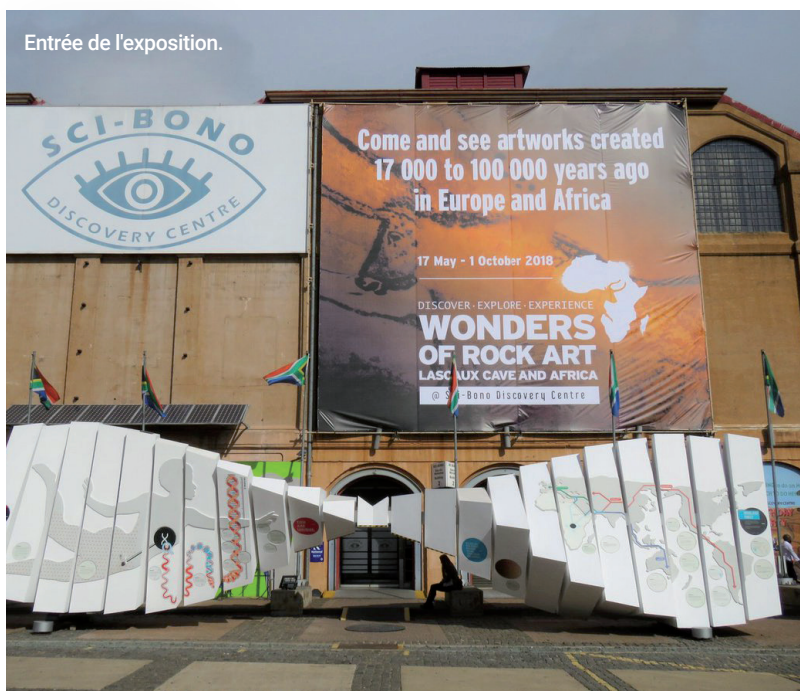
L'EXPOSITION

L'exposition *Wonders of Rock Art : Lascaux and Africa*

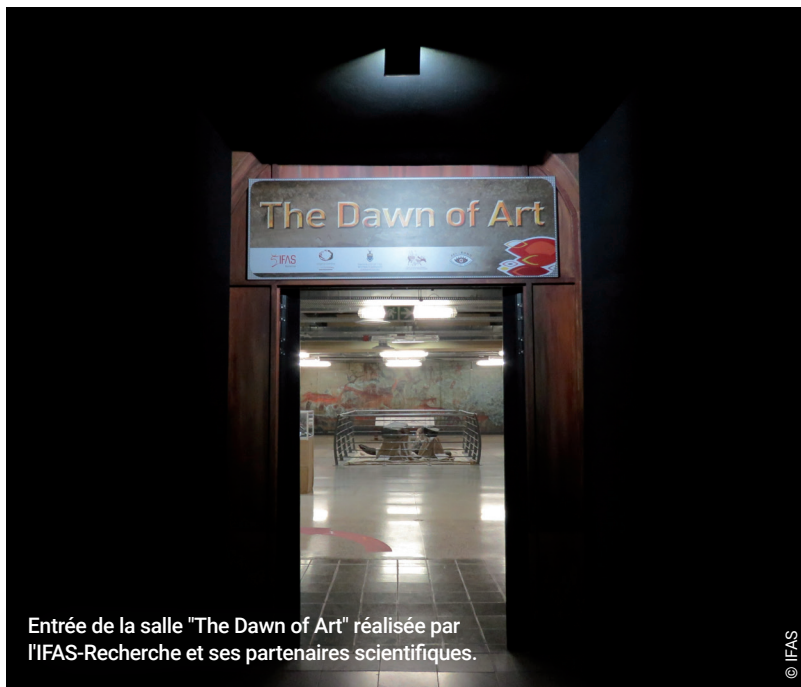
Vitrine pour la recherche et la coopération en art rupestre et préhistoire.

L'exposition *Wonders of Rock Art : Lascaux and Africa*, présentée du 17 mai 2018 au 20 janvier 2019 au Sci-Bono Discovery Centre, dans le centre-ville de Johannesburg, a constitué le projet-phare du service de coopération de l'Ambassade de France en Afrique du Sud. Particulièrement pertinente en Afrique australe, la présentation de la fameuse grotte de Dordogne a été enrichie par la mise en dialogue avec le patrimoine du continent africain grâce à l'expertise archéologique de l'IFAS-Recherche, très fortement impliquée dans la définition et la réalisation du projet.

L'exposition *Wonders of Rock Art : Lascaux and Africa* était composée de deux volets : le premier, l'Exposition Internationale Lascaux, était une exposition itinérante portée par le Conseil départemental de la Dordogne et présentée dans onze musées à travers le monde avant d'arriver à Johannesburg. Le deuxième volet visait, à travers une salle consacrée à l'apparition de l'expression graphique et à l'art rupestre en Afrique australe, intitulée *The Dawn of Art*, à offrir un dialogue entre le patrimoine français et celui d'Afrique australe. Dès les prémices du projet, l'équipe de l'IFAS-Recherche, très fortement impliquée dans la définition et la réalisation du projet, insista sur la nécessité d'inscrire l'exposition Lascaux dans un dialogue avec le patrimoine du continent africain. À cette fin, c'est elle qui se chargea, en lien avec ses partenaires scientifiques, de la création de la deuxième salle qui permettait de mettre en valeur la place de l'Afrique australe dans les origines de l'expression graphique et du



« symbolisme », ainsi que la richesse de son patrimoine rupestre. Conscient de ces enjeux, l'IFAS-Recherche a mobilisé, dans un temps très court, des chercheurs du RARI (Rock Art Research Institute, Université du Witwatersrand, Johannesburg) et du département d'archéologie de l'Université de Cape Town (UCT), en vue de monter un comité pour l'exposition parallèle *The Dawn of Art*. Cette mobilisation rapide et efficace des partenaires sud-africains s'explique principalement par l'ampleur et l'ancienneté des collaborations entre préhistoriens français et sud-africains, par la reconnaissance de la place de l'IFAS-



Entrée de la salle "The Dawn of Art" réalisée par l'IFAS-Recherche et ses partenaires scientifiques.

© IFAS

reproduction grandeur nature d'un abri sous roche peint, ou encore une grande – et unique ! – carte de l'art rupestre dans le monde, proposée et financée par l'IFAS-Recherche et réalisée par le RARI. Par ailleurs, la présentation de plusieurs pièces originales ou répliquées de l'abri de Diepkloof* permettait de montrer l'existence de plusieurs motifs stylistiques et donc la complexité des formes graphiques apparues en Afrique australe, et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il y a 60 000 à 100 000 ans. Enfin, la salle comportait plusieurs panneaux explicatifs, rédigés pour le grand public, sur les découvertes autour de la naissance de l'expression graphique en Afrique australe et les œuvres rupestres, mises en perspective avec l'art paléolithique européen.

En outre, l'exposition fut accompagnée de quinze conférences publiques, co-organisées par l'IFAS-Recherche, invitant des spécialistes à parler de Lascaux et du paléolithique européen, ainsi que de l'art pariétal et de la préhistoire d'Afrique australe. Ces conférences connurent un réel succès et ouvrirent de belles perspectives pour de futures collaborations, à l'instar du PHC** (Partenariat Hubert Curien) Protea SORAT (Sustainability of Rock Art Tourism), coordonné

Recherche dans le champ de la préhistoire et par la volonté des partenaires de mieux faire connaître la préhistoire et le patrimoine rupestre auprès d'un grand public sud-africain qui y demeure très peu sensibilisé. La salle incluait notamment quelques pièces originales de mobilier peintes ou gravées, tirées des collections du RARI (plaques, blocs de roche), des répliques d'artefacts gravés, une

***En savoir plus**

L'abri de Diepkloof a été fouillé de 1998 à 2013 par une équipe franco-sud-africaine financée par la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger du MEAE. Il s'agit du premier chantier préhistoire franco-sud-africain.

****En savoir plus**

Le Partenariat Hubert Curien Protea est un projet de recherche visant à encourager les échanges scientifiques et la mobilité des enseignants chercheurs en Afrique du Sud. Il s'agit du plus ancien PHC d'Afrique, co-financé par les parties française et sud-africaine. <https://www.campusfrance.org/fr/protea> Le projet SORAT est le seul programme en sciences humaines et sociales du PCH Protea en 2019-2020. <https://labexitem.hypotheses.org/1011>



Salle "The Dawn of Art" réalisée par l'IFAS-Recherche et ses partenaires.

© IFAS

L'EXPOSITION



L'archéologue Romain Lahaye sur le terrain en juillet 2019.

© IFAS

par Mélanie Duval sur la période 2019-2020 et dont l'objectif est de développer une approche globale des enjeux de préservation et de valorisation des sites d'art rupestre, via une réflexion sur leurs vulnérabilités.

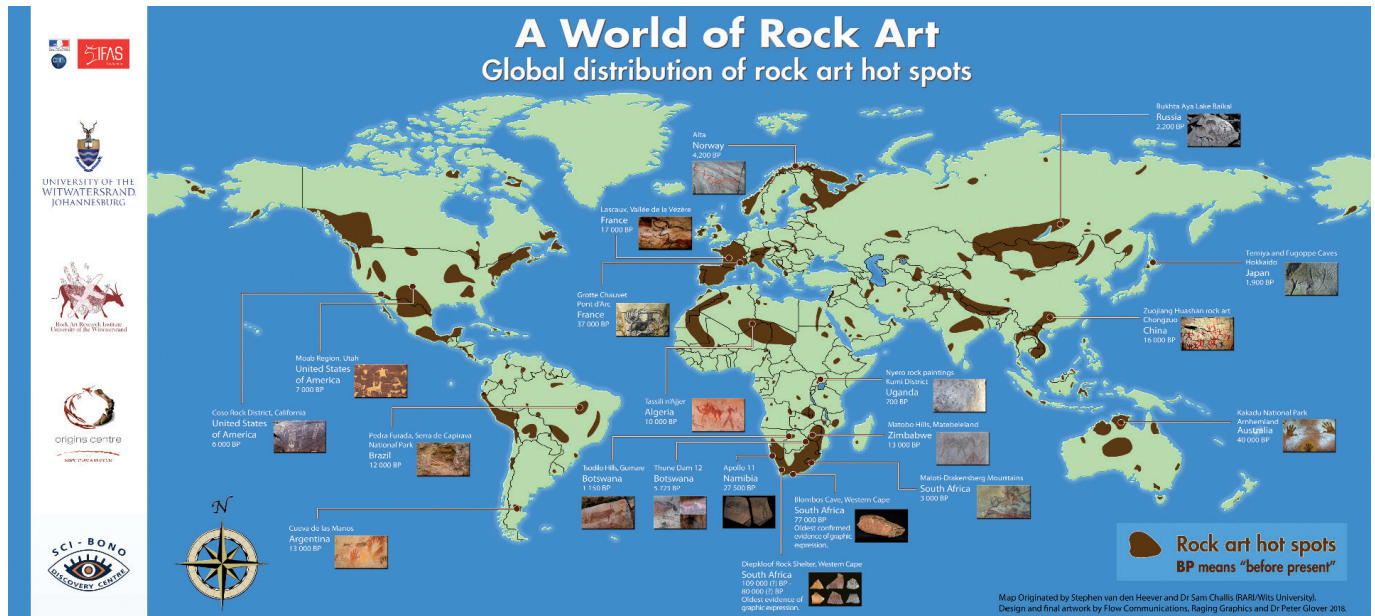
Pour en savoir plus

Le numéro 21 (juillet 2019) de *Lesedi, Carnets de terrain*, la revue en ligne de l'IFAS-Recherche, propose un dossier de 60 pages consacré aux recherches en cours et aux programmes de coopération autour de la préhistoire et de l'art rupestre en Afrique australe. <http://www.ifas.org.za/research/category/publications/lesedi/>

➤ Tomas Vernet (ancien directeur de l'IFAS-Recherche)



© IFAS



PROGRAMME DU CYCLE DE CONFERENCES PUBLIC LECTURE SERIES: ROCK ART AND SYMBOLIC EXPRESSION (05/04/2018 – 06/12/2018)

> **The Visionary Animal**
Renaud Ego
5 April | Origins Centre

> **Cold animals, vibrant images. Lascaux and stone age rock art in Europe**
Camille Bourdier (Université Jean-Jaurès / UMR Traces)
15 May | Origins Centre

> **To be or not to be: A look at the place of Zimbabwean rock art in Southern Africa**
Ancila Nhamo (University of Zimbabwe)
16 May | Sci-Bono

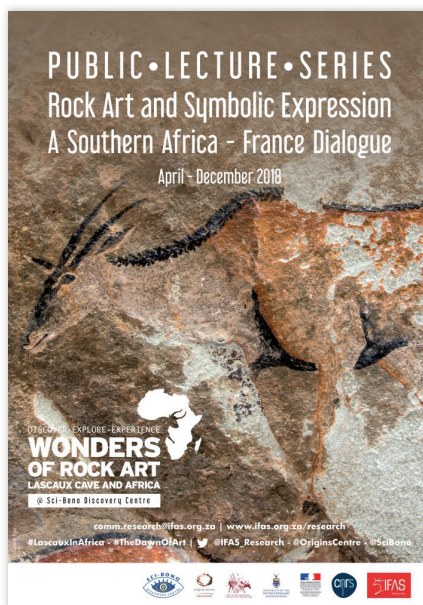
> **Lascaux: Why a cave became a sanctuary**
David Lewis-Williams (RARI / Wits University)
23 May | Origins Centre

> **100 years of rock art research in Mozambique: Challenges for the interpretation of Southern African prehistory**
Décio Muianga (Universidade Eduardo Mondlane)
14 June | Sci-Bono

> **“The Mind in the Cave”: The book behind explaining Lascaux**
Sam Challis (RARI / Wits University)
28 June | Sci-Bono

> **Hunter-gatherers and herders in South Africa: From final to ceramic LSA in the Limpopo basin**
Iris Guillemard (Université Paris Nanterre / ANTET)
Karim Sadr (Wits University)
3 July | 13:15 | Origins Building, Wits University

> **On the origins of modern cognition and symbolic thinking – roots in the Middle Stone Age**
Lyn Wadley (ESI / Wits University)
19 July | Origins Centre



> **Social groups, technical traditions and pottery handicraft. Ethnographic examples from Ethiopia**
Jessie Cauliez (CNRS / UMR Traces)
26 July | 13:15 | Origins Building, Wits University

> **Rock art in Uganda**
Catherine Namomo (RARI / Wits University)
26 July | Origins Centre

> **San religion and rock art**
David Pearce (RARI / Wits University)
2 August | Origins Centre

> **Exploring regional variation in Southern African rock art**
Ndukuyakhe Ndlovu (University of Pretoria)
20 September | Origins Centre

> **Rock art in Namibia**
Alma Mekondjo Nankela (National Heritage Council of Namibia)
25 October | Origins Centre

> **The mobilisation of South African data within rock arts' ritual interpretations**
Romain Lahaye (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / IMAF)
13 November | 13:15 | Origins Building, Wits University

> **“Through the veil”: Science unveils mysteries of San rock paintings in the Drakensberg and in Botswana**
Adelphine Bonneau (University of Oxford)
6 December | Origins Centre



LE DOSSIER

FAIRE FACE à la violence

Les sciences sociales à l'épreuve des violences contemporaines

L'intérêt croissant ces dernières années pour l'étude des violences est à l'image des situations de crise et de guerre que traversent de nombreuses sociétés contemporaines. Les articles sélectionnés pour ce cahier des UMIFRE en témoignent : des Amériques au Moyen-Orient sans oublier l'Europe, les sciences sociales et politiques sont à la fois « prises dans » et « en prise avec » des situations sociales, politiques et économiques complexes. Dès lors, comment produire de la connaissance dans des sociétés en guerre ?

Le premier défi est méthodologique. L'incertitude qui caractérise nos sociétés contemporaines oblige les chercheurs ayant une connaissance fine des zones géographiques qu'ils couvrent à (ré)inventer des manières de travailler dans des zones sensibles, dangereuses, voire détruites. Produire des savoirs dans des contextes violents oblige avant tout à mener une réflexion sur le dispositif de recherche. L'accès au terrain devient un espace matériel et symbolique traversé par des enjeux politiques et stratégiques dans lesquels le chercheur se déploie, ce qui l'oblige à négocier avec des acteurs, parfois armés, les conditions de l'enquête. Les protocoles ne s'apprennent pas dans des manuels mais se façonnent au gré des enquêtes, avec le souci toujours présent de constituer un corpus de recherche sans

exposer les enquêtés, ni les chercheurs eux-mêmes, au moment de la collecte des données ou de leur diffusion.

Le second défi est heuristique.

La définition de la violence a suscité de nombreux débats dans les sciences sociales et politiques sans jamais faire consensus : est-ce une catégorie ? Une notion ? Un champ ? Est-elle directement observable ? Peut-on parler de la violence au singulier sans risquer de l'essentialiser ? Ou n'existe-t-il que des expériences uniques et plurielles de la violence empêchant toute montée en généralité ?

Le dossier présenté ici prend le parti de refuser les généralités et le consensus autour de « la » violence tout en ne se réduisant pas à des études de cas juxtaposées ou seulement empiriques. Il appréhende les expressions multiples de la violence pour en faire un objet d'étude qui varie selon les contextes et recouvre des situations très différentes, articulant violences politiques, criminelles, domestiques, et relevant du droit commun ou du droit pénal.

La diversité des configurations invite donc à prendre en compte les continuités et les ruptures des violences contemporaines avec celles du passé, les récurrences des motifs et des logiques violentes d'un contexte national à l'autre, la nature des crimes et délits dans chaque pays, la circulation des méthodes de guerre et le rôle joué par les États, ou au contraire par des groupes

“

La définition de la violence a suscité de nombreux débats dans les sciences sociales et politiques sans jamais faire consensus : est-ce une catégorie ? Une notion ? Un champ ? Est-elle directement observable ?



armés non-étatiques les défiant, souvent au détriment d'une population civile piégée entre plusieurs feux.

De cette pluralité des violences se dégage alors la position explicite et partagée par les articles de ce dossier : prôner le comparatisme comme approche visant à faire surgir les spécificités propres à chaque contexte et discipline, tout en établissant des passerelles entre eux pour aboutir à une compréhension renouvelée et dynamique des violences contemporaines.

Le troisième défi est épistémologique et politique à la fois.

Historiens, sociologues, anthropologues, politistes pensent de manière réflexive la production scientifique et l'autonomie de la recherche dans les différentes parties du monde. Pourtant, les disciplines n'ont pas abordé la question de la même manière et s'alimentent aujourd'hui les unes les autres. Par exemple, l'anthropologie a longtemps été frileuse à traiter de la violence, notamment politique, en raison du relativisme culturel et de l'héritage colonial qui l'empêchaient d'aborder les enjeux politiques contemporains de la recherche. Aujourd'hui au contraire, la méthode ethnographique dote la discipline d'outils privilégiés, qu'emprunte volontiers la science politique, pour approfondir les conditions d'accès et de travail sur le terrain dans des « états d'urgence ».

De plus, chaque aire géographique a créé ses propres ressources pour produire des connaissances « face à la violence ». En Amérique latine, notamment au Mexique, les artistes

Chaque aire géographique a créé ses propres ressources pour produire des connaissances « face à la violence ».

contribuent activement à la production d'une connaissance à la fois intellectuelle et sensible des violences contemporaines. Au Moyen-Orient, les centres de recherche français ont été confrontés dès leurs débuts aux guerres et ont réussi à poursuivre leurs activités scientifiques. Pourtant, ce n'est que récemment qu'y est abordée de manière frontale la guerre « en train de se faire », comme objet d'étude, sous l'impulsion de recherches renouvelées, en histoire et en sociologie politique notamment, dans les sociétés libanaise, palestinienne, irakienne ou jordanienne. En Europe, la possibilité de réaliser une enquête à la fois quantitative et qualitative sur les « cultures pénales » dénote un souci de comprendre et analyser la production différenciée de la justice dans les sociétés française et allemande, grâce au travail mené auprès des citoyens et des magistrats.

Les articles de ce dossier convergent finalement vers la nécessité d'un travail réflexif et collectif pour mener des recherches qualitatives sur les violences et produire des savoirs en temps de guerre. La production de savoirs partagés avec les chercheurs locaux se veut un rempart face au silence imposé par les violences : par exemple en Irak ou en Syrie, mais aussi au Mexique, le devoir de mémoire consiste concrètement à collecter, documenter et systématiser des données contre l'oubli, comme une injonction faite aux chercheurs d'affronter leur responsabilité envers la société qu'ils étudient, mais aussi envers leurs collègues et les générations à venir. Les articles proposent ainsi de mener une recherche collaborative, politisée et engagée aux côtés de la société civile, des ONG, des artistes ou encore des magistrats pour répondre aux nouveaux défis et enjeux des sociétés contemporaines marquées du sceau de violences multiples.

➤ **Sabrina Melenotte** (Chargée de recherche IRD/URMIS, Plateforme Violence et sortie de la violence à la FMSH)

En savoir plus

Au sein de la FMSH, la plateforme Violence et sortie de la violence envisage les ressorts de la radicalisation dans leurs différentes modalités, et aborde les stratégies et politiques de prévention, de résolution des conflits et de sortie de la violence.
<http://www.fmsh.fr/fr/recherche/24279>

Les études contemporaines de l'IFPO : un observatoire des sciences sociales en guerre

En novembre 2018, le Département des études contemporaines de l'Institut français du Proche-Orient (DEC) organisait à Beyrouth un colloque intitulé « La construction de savoirs partagés : comment faire de la recherche en sciences sociales au Proche-Orient ? »¹.



de collègues, tel que Michel Seurat, secrétaire scientifique du CERMOG au moment de son enlèvement en 1985, dont l'ouvrage posthume sur le régime syrien, *L'Etat de barbarie* (1989), venait d'être traduit en arabe³ avec le soutien de l'Ifpo. On revint sur l'inaccessibilité, en temps de conflits, de certaines données, la destruction d'archives, l'impossibilité d'enquêtes de terrain, autant de questions qui sont aujourd'hui abordées, en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France, dans le cadre du programme SHAKK sur la Syrie, soutenu par l'ANR et partiellement hébergé à l'Ifpo⁴. Enfin, on discuta de l'autonomie de la recherche dans ces contextes d'incertitude (*shakk* en arabe), non sans réflexivité : en écho à d'autres travaux, tels que ceux de Marc Bloch dont *l'Apologie pour l'histoire. Ou le Métier d'historien*⁵ affirmait l'importance de sa discipline dans le chaos de la guerre, ou encore de façon plus contemporaine, ceux d'historiens de 1914-1918⁶, les participants au colloque s'interrogèrent sur la possibilité de mettre en suspens une représentation commune de la guerre comme parenthèse historique malheureuse, pour questionner au contraire les effets durables et structurants de la violence sur les sciences sociales. Ceci engage non seulement au développement de travaux sur l'anthropologie, la sociologie et l'histoire sociale du conflit⁷, mais encore à un travail plus heuristique, qui se penche

Le CERMOG (Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient Contemporain), dont le DEC est l'héritier, avait été créé au Liban en 1977, alors que la société libanaise s'enfermait dans une guerre civile qui dura plus de quinze ans. Ses activités furent donc durablement empreintes du contexte de combats et de tragédies dans lesquelles elles furent entreprises. Le colloque de 2018 en questionna plusieurs des aspects, sur lesquels cet article se propose de revenir. L'ombre portée par les conflits successifs qu'eurent à éprouver les sociétés libanaise, palestinienne, irakienne, syrienne ou jordanienne² au cours de ces quarante années anima une partie des discussions. On interrogea la mémoire

1. <http://www.ifporient.org/colloque-5-6-11-2018/>
 2. L'Ifpo a organisé sa présence dans chacun de ces pays depuis sa création.
 3. Arab Network for research and publishing, 2018.
 4. <https://shakk.hypotheses.org/>
 5. Paris, A. Colin, 1949.
 6. S. Audoin Rouzeau et A. Becker, *Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000. Voir aussi le colloque organisé par le DEC en 2014 : « La Grande guerre au Proche-Orient. Savoirs, vécus, mémoires », <https://ifpo.hypotheses.org/6301>
 7. Plusieurs thèses récentes y contribuent. En français, par exemple celles de D. De Clerck (2015), C. Rabanes (2017), ou P. France (2019).

sur ce que le conflit fait aux savoirs et notamment aux savoirs sociaux.

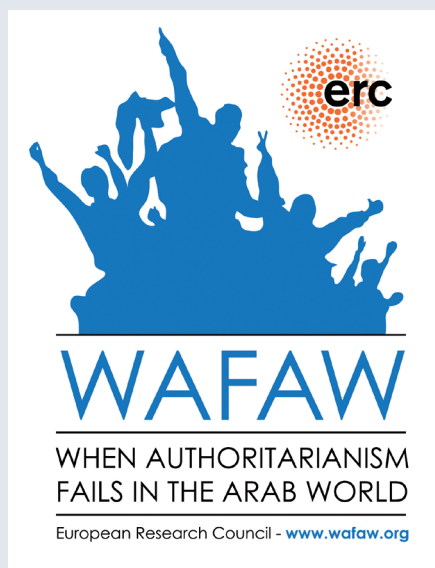
Nous proposons dans les lignes qui suivent d'examiner comment les chercheurs du DEC de l'Ifpo se sont d'emblée trouvés, par les circonstances, questionnés par les enjeux méthodologiques, pratiques et éthiques d'une recherche sur des sociétés en guerre. Puis, nous évoquerons les pistes de travail ouvertes par la mise en place d'un front de recherche réflexif et pluridisciplinaire abordant plus directement ces problèmes.

Les pudeurs du conflit : travailler dans des sociétés en guerre

Un premier examen rétrospectif de 40 ans de productions menées à l'Ifpo montre que la question des conflits politiques n'y est que prudemment abordée. Certes, des ouvrages tels que *Liban : une guerre de 33 jours sous la direction de F. Mermier et E. Picard* (2007) ou *Pas de printemps pour la Syrie* sous la direction de F. Burgat et B. Paoli (2013) attestent de la capacité de mobilisation des chercheurs pour éclairer à

chaud, avec les outils de sciences sociales, des épisodes violents auxquels ils assistent. Mais, à l'exception du programme SHAKK cité plus haut, les principaux programmes pilotés au CERMOC et au DEC n'abordent finalement la guerre qu'en creux ou après la bataille : ils s'intéressent, dans les années 1990, aux logiques de réconciliation⁸ et de reconstruction (notamment au sein de l'Observatoire urbain), dans les années 2000 à celles de la mémoire de la guerre⁹, et tout au long de cette période à deux questions sans cesse renouvelées : celle des déplacements sans précédent et sans équivalent de populations dans la région, à l'instar récemment du programme ANR LAJEH¹⁰ et celles des mobilisations politiques, qui anima par exemple le programme ERC WAFAW¹¹. Cette pudeur du conflit peut s'expliquer de diverses façons :

D'une part, elle procède probablement du désarroi des sciences sociales et de leur sentiment d'impuissance devant des processus dont la compréhension n'empêche pas la reproduction. D'autre part, la réticence des contemporanéistes travaillant dans et sur le Proche-Orient à s'emparer de la violence comme objet de recherche répond pour certains au souci de ne pas verser dans la déploration culturaliste d'un "malheur arabe"¹² et de faire d'un centre de recherche tel que l'Ifpo un institut par définition prédisposé, du fait de particularismes régionaux, à la polémologie. Ainsi, dès les lendemains de la guerre, l'ouvrage *Guerres civiles : économies de la violence, dimensions de la civilité*, coordonné par J. Hannoyer (1999), se faisait explicitement comparatiste et proposait aux chercheurs sur le Liban des déplacements en Algérie, en Bosnie, au Tadjikistan, en Afrique du Sud ou en Irlande. Enfin, et probablement plus déterminant encore, c'est la position particulière d'un centre de recherche français au Proche-Orient qui peut expliquer cette pudeur : la prudence exprimée constitue moins l'écho passif d'une réticence locale à faire de la guerre un objet d'étude qu'elle ne résulte de la prise en compte assumée des enjeux de ce bruyant silence dans la société



La capacité de mobilisation des chercheurs pour éclairer à chaud, avec les outils de sciences sociales, des épisodes violents auxquels ils assistent.

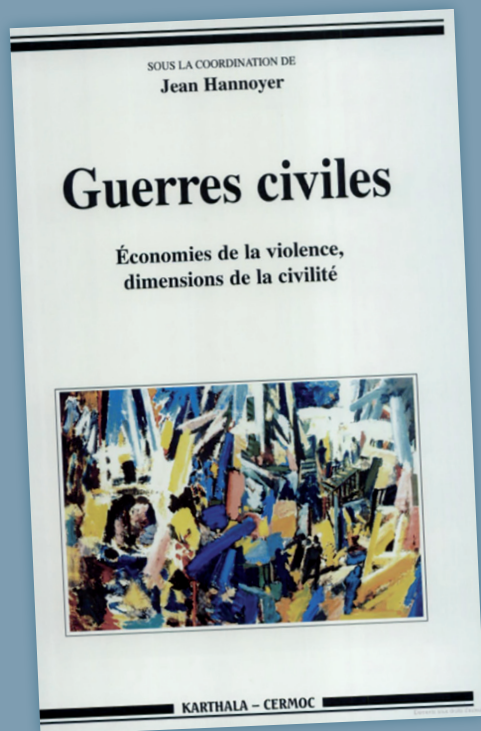
8. E. Huybrechts et C. Douayhi (dir.), *Reconstruction et réconciliation au Liban : Négociation, lieux publics, renouvellement du lien social*, nouvelle édition [en ligne]. Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 1999. Voir aussi une décennie plus tard F. Mermier (dir.), *Liban, espaces partagés et pratiques de rencontre*, nouvelle édition [en ligne]. Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2008.

9. F. Mermier et Ch. Varin (dir.), *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Paris, Sindbad Actes Sud, 2010.

10. <https://lajeh.hypotheses.org/>

11. <http://www.wafaw.org/>

12. S. Kassir, *Considérations sur le malheur arabe*, Paris, Sindbad Actes Sud, 2004.



Guerres civiles. Economies de la violence, dimensions de la civilité, sous la coordination de Jean Hannoyer, Kartala-Cermoc.

d'accueil. Ainsi, si le CERMOC a été dirigé par des chercheurs et chercheuses qui ont vécu le conflit, souvent intimement, voire l'ont analysé¹³, l'institution n'a finalement (co-)publié que peu de textes sur la guerre civile proprement dite, sinon précisément signés d'auteurs libanais tels que celui de A. Beydoun¹⁴, ou encore celui de l'historien Samir Kassir, assassiné en 2005¹⁵. C'est dans le cadre d'un étroit partenariat que le DEC s'est engagé avec l'Université Saint-Joseph et l'Université de Balamand dans la publication d'un ouvrage sur le conflit de 1860¹⁶. Entreprise sans précédent, cette démarche a illustré, s'il en était besoin, le caractère ardu de l'écriture scientifique des conflits dans des contextes où ceux-ci sont rarement des dossiers classés de l'histoire. Ainsi, l'institut s'est davantage

“

le programme SHAKK s'efforce, avec l'aide de collectifs syriens, de constituer, archiver, cartographier des traces de la guerre en Syrie.

positionné en appui, par les sciences sociales, aux sociétés du Proche-Orient, en développant des programmes en contre-temps et en contre-champs des conflits : les recherches sur les migrations, sur la reconstruction urbaine et les questions patrimoniales¹⁷, ou l'attention portée aux témoignages et à leurs traductions, en sont d'éloquents exemples.

Ces recherches portent l'empreinte de leurs contextes de guerre, en ce qu'elles rassemblent plusieurs caractéristiques.

D'abord, l'obsession de la collecte de données.

Les destructions contemporaines en Syrie et en Irak en soulignent l'importance. Ainsi l'Observatoire urbain de l'Ifpo afficha d'abord comme objectif la "capitalisation de la documentation"¹⁸ sur des villes détruites.

Aujourd'hui, le programme SHAKK s'efforce, avec l'aide de collectifs syriens, de constituer, archiver, cartographier des traces de la guerre en Syrie¹⁹ - à l'attention des recherches futures, mais aussi dans le but de témoigner. Cette obsession est aussi celle de la publication de travaux qui documentent des sociétés en destruction.

Ce geste testimonial²⁰, qui peut faire écho sous certains aspects à "l'obsession patrimoniale"²¹, relève moins de la nostalgie que de la double responsabilité qu'endossent chercheurs et chercheuses : à l'égard de leurs pairs et des historiens de demain mais également à l'égard des sociétés étudiées.

13. E. Picard, *Liban : Etat de discorde. Des fondations aux guerres civiles*, Paris, Flammarion, 1988.

14. A. Beydoun, *Liban : itinéraire dans une guerre incivile*, Paris, Karthala/CERMOC, 1993.

15. S. Kassir, *La guerre du Liban. De la dissension nationale au conflit régional*, Paris, Karthala/CERMOC, 1995.

16. D. de Clerck, C. Eddé, N. Kaidbey et S. Slim (dir.), *1860: Histoire et mémoire d'un conflit*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, coédition Ifpo/USJ/Balamand, 2015.

17. Voir par exemple le programme "Patrimoines en guerre autour de la Méditerranée", coordonné par C. Pieri de 2015 à 2017 (<http://www.ifporient.org/patrimoines-en-guerre-autour-de-la-mediterranee/>) ou encore la préparation d'un atelier en vue de la création de mastères en conservation du patrimoine en Irak, au bénéfice des enseignants d'architecture et d'archéologie des universités de Salahaddin-Erbil, Mossoul et Bagdad :

<https://openagenda.com/annee-europeenne-du-patrimoine-culturel-2018/events/atelier-de-preparation-pour-la-creation-de-masteres-en-conservation-du-patrimoine-en-irak>

18. Voir l'histoire de l'Observatoire urbain que propose E. Verdeil dans ce billet : <https://rumor.hypotheses.org/3777>

19. Colloque *Du geste à la trace. De la trace à la mémoire : Trajectoires d'archivage des vidéos vernaculaires de la révolte et du conflit en Syrie et au-delà*, Paris, BNF, juillet 2018. <http://www.ifporient.org/du-geste-a-la-trace-de-la-trace-a-la-memoire-trajectoires-d-archivage-des-vidéos-vernaculaires-de-la-revolte-et-du-conflit-en-syrie-et-au-dela/>

20. M. Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990 [1946].

21. S. Audoin Rouzeau et A. Becker, *op. cit.*

LE DOSSIER

Ensuite, et en conséquence, une conscience aigüe des questions éthiques posées par l'enquête, ses usages, ses limites. Ces programmes sont des lieux de réflexion et d'élaboration de protocoles de recherche soucieux de la question de la constitution des corpus, de la vulnérabilité des enquêtés, mais encore des enjeux et contraintes de la diffusion des données et notamment de la tension entre la publicisation de ces dernières, le devoir de mémoire, le droit à l'oubli²² et à la dignité qu'invoquent ceux qui souhaitent ne pas être rappelés à leurs souffrances²³.

Ce que la guerre fait aux sciences sociales : de l'impératif de réflexivité à l'émergence d'un champ de recherche

Ces quatre décennies d'activité de l'Ifpo sont donc non seulement riches d'enseignements pour les chercheurs et chercheuses qui y ont travaillé, mais elles positionnent en outre l'institut comme un espace privilégié de réflexivité pour l'ensemble des acteurs des sciences humaines et sociales au Proche-Orient. Le DEC de l'Ifpo a ainsi développé depuis 2014 différentes initiatives cherchant à saisir les effets des conflits violents sur les champs locaux des sciences sociales et sur les pratiques qui s'y sont déployées. Ces conflits restent en effet et paradoxalement



peu interrogés par la littérature consacrée à l'histoire et la sociologie des SHS au Proche-Orient. Ce champ de recherches, en constant développement depuis deux décennies, a pourtant largement contribué à une meilleure connaissance de la genèse des institutions de savoir et de la fabrique des acteurs scientifiques, en privilégiant surtout deux problématiques : les rapports des sciences sociales autochtones avec l'héritage des sciences coloniales et/ou la recherche menée au Nord ; la construction des systèmes scientifiques nationaux concomitamment à celle de l'État. En revanche, ces travaux se sont peu intéressés aux effets structurants des conflits violents ayant fait suite aux processus de décolonisation et de consolidation des États indépendants, conflits qui représentent pourtant bien souvent une expérience commune à des sociétés engagées dans des dynamiques de redéfinition des modes de partage du pouvoir et des identités politiques et culturelles. C'est précisément autour de ces questions que se dessine un axe de travail au DEC. La réflexion sur les effets des Printemps arabes sur les sciences sociales, amorcée lors de la préparation d'un dossier thématique pour la *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée* (REMMM) paru en 2015, montrait en premier lieu tout l'intérêt à se saisir de ces



Affiche de la journée d'étude "Sciences sociales en guerre", Aix-en-Provence, 2015.

L'IFPO comme un espace privilégié de réflexivité pour l'ensemble des acteurs des sciences humaines et sociales au Proche-Orient.

22. T. Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995.

23. F. Traboulsi, "Les guerres libanaises : sur la nécessité de se souvenir et le besoin d'oubli", in F. Mermier et Ch. Varin (ed.), *op. cit.*, p. 597.



conflits comme autant d'évènements historiques²⁴. Suscitant des mutations politiques et sociales brutales, l'évènement interpelle les chercheurs et leurs savoirs, tout comme il bouleverse les conditions matérielles et symboliques de leur recherche. Cette réflexion a été prolongée par deux journées d'études sur les « sciences sociales en guerre », organisées à Beyrouth en 2014 puis à Aix-en-Provence en 2015 en collaboration avec l'IEMAM et le LabexMed. Enfin, la Guerre du Liban, sans constituer l'objet central de ces recherches, est aussi apparue comme une période historique déterminante dans la plupart des contributions à l'ouvrage collectif sur les sciences sociales libanaises préparé, sous la direction des auteurs de ces lignes et S. Hanafi, à l'issue du projet franco-libanais « Un miroir des sciences sociales. Acteurs, pratiques et savoirs au Liban » porté par l'IEMAM et l'American University of Beirut en collaboration avec l'Ifpo et soutenu entre 2016 et 2018 par le Partenariat Hubert Curien pour le Liban. Dans ces différents travaux, le recours au comparatisme s'est avéré une ressource centrale, à la fois pour penser la spécificité de différentes expériences nationales comme de différentes disciplines, et pour contribuer à une compréhension renouvelée des dynamiques

Saisir comment la guerre, dès lors qu'elle affecte les cadres socio-institutionnels de la production en sciences sociales, affecte aussi les rapports structurels entre champs savants et champ politique.

affectant les champs de savoir dans le monde arabe postcolonial. Cette réflexion est appelée à se poursuivre, à travers les travaux menés sur le Liban par l'une des deux auteurs de ces lignes (qui a rejoint le DEC de l'Ifpo en septembre 2019) comme par les échanges comparatistes que ses travaux seront susceptibles d'alimenter avec les collègues des différents départements de l'Ifpo travaillant sur des terrains syriens, palestiniens et irakiens. L'une des questions à explorer dans ce cadre pourrait être celle de la politisation des sciences sociales en temps de guerre, de sorte à saisir comment la guerre, dès lors qu'elle affecte les cadres socio-institutionnels de la production en sciences sociales, affecte aussi les rapports structurels entre champs savants et champ politique, ainsi que les trajectoires d'engagement intellectuel ou de défection des acteurs scientifiques. Question sensible s'il en est aussi bien au Moyen-Orient que sous d'autres cieux, mais qui, abordée par les outils des sciences sociales, perdrait de sa charge polémique et ouvrirait une réflexion féconde sur la place et le rôle des sciences sociales dans les sociétés contemporaines.

- Myriam Catusse (Aix Marseille Université, CNRS, IEMAM, Aix-en-Provence, France)
- Candice Raymond (Institut français du Proche-Orient)

24. M. Catusse, F. Siino, A. Signoles, « Révolutions arabes : un évènement pour les sciences sociales ? », REMMM, n°138, 2015, p. 13-26

Les violences dans les Amériques

Comprendre les violences qui sévissent sur le continent latino-américain relève d'un défi que seule l'approche pluridisciplinaire peut relever. Afin de transmettre des outils épistémologiques dès l'étape de la formation doctorale, le CEMCA (Centre d'études mexicaines et centraméricaines) à Mexico, la Casa de Velázquez à Madrid et l'IFEA (l'Institut français d'études andines) à Lima ont consacré les Journées des Jeunes Américanistes de 2018 à ce thème en l'associant à un colloque international portant sur la même problématique. Les participants ont pu non seulement nourrir leurs réflexions à partir d'un dialogue interdisciplinaire mais aussi d'initiatives artistiques.

Avec l'appui de l'Institut Français dans le cadre du Fonds d'Alembert et de l'Ambassade de France au Mexique, le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) a organisé du 21 au 24 mai 2018 un ensemble d'événements sur le thème de la violence réunissant chercheurs confirmés et doctorants dans l'objectif de créer un dialogue interdisciplinaire sur un thème commun, la violence. C'est dans ce cadre que l'édition 2018 des Journées des Jeunes Américanistes (JJA) (voir encadré page 34) « Violences dans les Amériques » a été organisée par Julia Chardavoine, Guillaume Duarte et Michelle Salord au Mexique, Lucie Miramont et Arthur Morenas au Pérou, ainsi que Frédéric Spillemaeker et Marko Tocilovac en Espagne.

Associer les Journées des Jeunes Américanistes 2018 à un colloque scientifique dans des espaces ouverts au dialogue avec la société civile

Pour l'édition 2018 des JJA, plusieurs tables rondes et ateliers se sont tenus parallèlement à la Casa de Velázquez de Madrid et dans les nouveaux locaux du CEMCA à Mexico, mais l'ensemble des doctorants des deux côtés de l'Atlantique a assisté à deux conférences magistrales par vidéoconférence, l'une de Martin Lamotte (CNRS/Citeres) sur la « Pacification dans les Amériques », et l'autre de Dorothée Delacroix (Université catholique de Louvain) sur « Ethnographier les violences silencieuses ». Dans la lignée de ces journées d'études, afin de prolonger les réflexions et échanges ébauchés

► JJA = Jornadas de los Jóvenes Americanistas 2018
JJA = Journées des Jeunes Américanistes 2018

JJA
2018

21-22
DE MAYO DE 2018

IFAL - CIUDAD DE MÉXICO
UNED - MADRID

**VIOLENCIAS
EN LAS AMÉRICAS**

**VIOLENCES
DANS LES AMÉRIQUES**

Organización: Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos (UMIFRE 16, USR 3337, México), Instituto Francés de Estudios Andinos (UMIFRE 17, USR 2237, Lima), École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid), Universidad Nacional de Educación a Distancia (UNED, Madrid), Institut des Amériques

Colaboración: Instituto Francés de América Latina

IFAL - INSTITUTO FRANCÉS DE AMÉRICA LATINA | RÍO NAZAS, 43 | CUAUHTÉMOC | 06500 | CIUDAD DE MÉXICO
UNED - UNIVERSIDAD NACIONAL DE EDUCACIÓN A DISTANCIA | EDIFICIO DE ECONÓMICAS | PASEO SENDA DEL REY, 11 | MADRID



Ouverture des JJA 2018 à Mexico et transmission simultanée à la CVZ à Madrid.

par les doctorants et de les aider à se construire un réseau international de recherche, un colloque, intitulé « Le Corps de la violence », a été organisé par Caroline Perrée (CEMCA) au MUAC (Musée Universitaire d'Art Contemporain) de la UNAM (Université Nationale Autonome de Mexico) et au Musée de la Mémoire et de la Tolérance, tous deux situés à Mexico. Une vingtaine de chercheurs confirmés se sont réunis afin de présenter leurs travaux et réfléchir ensemble aux formes que prend la violence en Amérique latine en général et au Mexique en particulier. Tous les doctorants participant aux JJA ont assisté aux deux jours de colloque et afin de favoriser les synergies, la chercheuse Dorothée Delacroix a également participé au colloque.

Les différents événements ont pris la forme de manifestations à la fois scientifiques, culturelles et artistiques propres à intéresser et à toucher un très large public. La société civile, touchée de plein fouet par la violence au Mexique comme sur l'ensemble du continent américain, est en demande de débats sur le sujet. C'est pourquoi, elle est largement représentée et intégrée dans ces différentes manifestations. En effet, la présence de journalistes, d'organisations non gouvernementales, de citoyens, d'artistes, de chercheurs et d'étudiants a permis de créer un événement où la diversité des acteurs favorise la multiplicité des rencontres et débats en privilégiant une approche pluridisciplinaire de la violence. Cette visée multidisciplinaire est à l'origine d'un dialogue fécond entre les domaines d'études constituant les sciences humaines : sociologie, anthropologie, archéologie, histoire, philosophie, histoire de l'art, arts plastiques et littérature. Ce dialogue favorise des moments de partage et des échanges de pratiques et de points de vue entre la recherche scientifique et la société civile.

Des pratiques artistiques pour rendre compte de violences plurielles

Les interventions des doctorants comme des chercheurs confirmés ont porté sur les aspects et formes de la violence telle qu'elle se développe sur le continent latino-américain en abordant les points suivants : les origines de la violence, son ampleur actuelle et celle touchant spécifiquement la question du genre et des migrations. Puis ont été analysés les processus de visibilisation et de mémorialisation mis à l'œuvre par les artistes et la société civile. Dans ce contexte dramatique, il était également important de faire connaître les initiatives réunissant chercheurs, artistes, associations et consultants, dont le travail vise à lutter contre cette violence par des actions de prévention concrètes et développées auprès de populations ciblées.

L'originalité du lien établi entre ces événements résidait dans la présence de l'art sous la forme de créations réalisées sur les problématiques abordées dans le colloque, notamment celle de la représentation de la violence. Si l'ensemble des arts était intégré (théâtre, poésie, musique, performance, arts plastiques), le théâtre a joué un rôle prépondérant par sa fonction cathartique. Les étudiants en théâtre du CUT (« Centro Universitario de Teatro ») de la UNAM ont joué lors du colloque une mise en scène du directeur et comédien Sébastien Lange, librement inspirée des œuvres *Amuleto* de Roberto Bolaño et *Escenas de una ejecución* de Howard Barker. Lors des Journées des Jeunes Américanistes, un collectif d'étudiants en Lettres et Philosophie de la UNAM, « Campo de Ruinas », a également présenté une œuvre théâtrale *¿Que hacemos los jóvenes para desaparecer?* sur la disparition des étudiants au Mexique, écrite à partir de lettres des familles de disparus. Ces initiatives artistiques posent la question de la difficulté à représenter une violence, qui se décline sur le mode de la disparition, et elles sont aussi des moments forts en termes d'impact émotionnel. La place donnée à l'art permet ainsi de toucher un public plus large et sur un mode à la fois intellectuel et sensible.

Impact scientifique d'une réflexion collective intergénérationnelle sur la violence

Le choix d'impliquer la pratique artistique dans des événements scientifiques a séduit des étudiants de l'université mexicaine la Iberoamericana, qui ont sollicité le CEMCA pour en faire l'un des sièges de leur événement « Imagen en fuga ». Il portait sur le rôle de l'image dans le traitement de la violence. La manifestation a eu lieu les 3, 4 et 5 octobre 2018 à Mexico. Le doctorant Marcos Skala, qui a participé aux Journées des Jeunes Américanistes et assisté au colloque, était à l'origine de cette manifestation, qui réunissait doctorants et artistes au cours de

LE DOSSIER

débats et d'ateliers sur l'image animés par des artistes. Les problématiques soulevées durant le colloque ont en effet mis au jour les processus de visibilité et de mémorialisation engagés par l'image. Son rôle et son emploi tant par les collectifs de familles des victimes que par les artistes sont essentiels dans un pays où les disparitions et la multiplication des fosses communes réduisent au silence la plupart des citoyens mexicains.

Il est important de conserver une trace écrite de ces initiatives plurielles, qui sont autant de témoignages d'une réalité poignante, qu'il s'agit de documenter pour comprendre les phénomènes et processus en jeu mais aussi pour faire mémoire. De ces différentes collaborations entre doctorants et chercheurs, entre scientifiques et artistes est donc née une publication collective coordonnée par Caroline Perrée et Ileana Diéguez : *Cuerpos Memorables*. Elle recense les processus de visibilité permettant aux chercheurs de documenter les violences au quotidien, ceux des artistes colombiens, mexicains et français qui engagent un travail de commémoration, enfin les pratiques artistiques des collectifs des familles de victimes dans l'espace public pour sensibiliser la société civile. Le livre a été publié par le CEMCA en décembre 2018 grâce au soutien de l'Ambassade de France au Mexique et l'Institut français. Il a fait l'objet de trois présentations publiques au Mexique en 2019 dans des instituts culturels français et mexicains.

Conclusion : une approche collective et collaborative pour penser la violence

Les événements autour de la violence ont un très grand impact au Mexique, et chacun d'entre eux est un moment fort étant donné la situation dans laquelle se trouve le pays. La variété des acteurs issus de différents horizons et pas seulement de la recherche scientifique interpelle l'ensemble des participants par sa pertinence et l'éclairage apporté grâce à la richesse des points de vue. L'implication des doctorants dans les manifestations organisées est un atout majeur pour les UMIFRE, et le degré de responsabilité qui leur est confié est extrêmement formateur dans leur parcours de jeunes chercheurs. Sur le plan institutionnel, ce type de manifestations révèle la force et l'importance d'un travail collaboratif entre des institutions scientifiques, diplomatiques, muséographiques et éducatives pour rendre compte des résultats de la recherche, en mettant

7° ANIVERSARIO
CASA DE LA MEMORIA HISTÓRICA

JULIO 03
19:00 HRS.

PRESENTACIÓN
CUERPOS MEMORABLES

Con la participación de Caroline Perrée, Chloé Constant, Marcos Bernal, Ludovic Bonleux, Rigoberto Reyes y Juan José Sánchez.

CEMCA CIRTS INSTITUT FRANÇAIS

Présentation de l'ouvrage "*Cuerpos memorables*".

en lumière l'implication des chercheurs dans les problématiques sociétales. Les suites données aux JJA et au colloque témoignent de l'impact de telles initiatives sur les étudiants du pays d'accueil, soulignant d'une part la créativité de la recherche française dans la mise en valeur des résultats scientifiques ; d'autre part son fort ancrage à l'étranger par sa capacité à nouer des relations solides et durables avec ses partenaires ibéro-américains. Il en résulte la création d'événements qui varient les supports, les formats et les registres, et qui s'appuient sur la fertile interdisciplinarité des sciences humaines dans le but de sensibiliser et d'intéresser l'ensemble de la société civile.

- > **Caroline Perrée** (Chercheuse, CEMCA)
- > **Julia Chardavoine** (Doctorante, Paris Dauphine-Irisso, CEMCA)
- > **Michelle Salord** (Doctorante, Paris 7-URMIS, Ida, CEMCA)

JOURNÉES DES JEUNES AMÉRICANISTES

« Les Journées des Jeunes Américanistes (JJA) ont été créées en 2010, à l'initiative du CEMCA à Mexico, de la Casa de Velázquez à Madrid et de l'IFEA (Institut français d'études andines) au Pérou. Elles impliquent aussi la collaboration de l'Institut des Amériques et des institutions partenaires dans le pays hôte, afin de réunir chaque année des doctorants et jeunes chercheurs du monde entier spécialistes des Amériques autour d'un thème particulier, de leur donner une occasion de présenter leurs travaux, d'échanger sur leurs méthodes et terrains respectifs, ainsi que de participer à des ateliers de travail épistémologique. Les programmes en espagnol des JJA 2018 et du colloque sont disponibles en ligne à partir des liens suivants :
http://cemca.org.mx/wp-content/uploads/2018/10/DIPTICO_JJA_MEXICO_HD6_Impresor-11.pdf
<http://cemca.org.mx/es/el-cuerpo-de-la-violencia-coloquio-internacional/> »

Punitivités comparées. Représentations pénales en France et en Allemagne

Face à la violence, quelle réponse pénale ? Dépend-elle du degré de gravité du crime ? La gravité des crimes est-elle partout pareille ? Et la réponse ? C'est pour répondre à l'ensemble de ces questions que Fabien Jobard, directeur de recherches au CNRS et chercheur au Centre Marc Boch, a conçu et mené, dans le cadre d'une convention de recherche avec le Groupement d'intérêt public « Mission de recherche Droit et Justice », la recherche « Punitivités comparées » en se concentrant sur la comparaison franco-allemande avec deux collègues allemands : Kirstin Drenkhahn, professeure de droit pénal et de criminologie (Université Libre de Berlin) et Tobias Singelstein, professeur de criminologie (Université de la Ruhr à Bochum).

1 Problématique retenue et objectifs de la recherche

L'ambition de la recherche est de connaître les attitudes punitives en Allemagne et en France et de déterminer s'il existe une « culture pénale » propre à ces deux pays : un ensemble de représentations relatives au crime et à la justice, qui formeraient un tout suffisamment homogène pour former une culture. Nous avons défini la « culture pénale » comme des choix de peines comparables sur tout un ensemble de délits. Nos variables sont donc les peines que choisiraient, dans toute une série de cas fictifs, deux échantillons d'Allemands et de Français.

Un second objectif de la recherche vise à déterminer si les citoyens jugent en accord avec leurs magistrats. Les cultures pénales nationales sont-elles également portées par les magistrats ? La France et l'Allemagne ont été retenues car ces deux pays sont considérés comme « proches » dans la science politique comparée (deux systèmes de droit continentaux napoléoniens caractérisés par des systèmes sociaux bismarckiens) et dans la sociologie pénale (ordres de grandeur proches caractérisant les crimes et délits, mais aussi les sanctions).

2 Méthode

Le protocole que nous avons déployé est celui d'un sondage en ligne administré auprès de deux échantillons, chacun représentatifs de 3000 individus, pour une passation en mars-avril 2018. Par ailleurs, 800 magistrats allemands et 725 magistrats français ont répondu à l'enquête. Chaque répondant doit assigner l'une des peines ou sanctions ou fin de procédure proposées, à chacun des délits présentés*.

Le travail d'établissement des vignettes et des peines fut substantiel. Il fallait en effet exprimer des vignettes suffisamment détaillées pour livrer des informations essentielles, notamment aux magistrats qui

jugent sur la base de dossiers complets (antécédents, rapport du conseiller psycho-social, rapport de police), sans pour autant miner la patience des profanes. Il fallait également présenter des peines qui fassent sens dans les deux pays. De ce point de vue, nous avons fait le choix de présenter le travail d'intérêt général comme une peine à part entière (alors qu'en Allemagne n'existe que deux peines : l'emprisonnement et l'amende), mais aussi de présenter aux Français une « amende non inscrite au casier judiciaire », forme de « transaction pénale » très commune en Allemagne comme modalité d'abandon des poursuites (le prévenu s'entend avec le procureur au sujet du versement de quelques centaines d'euros, et échappe ainsi aux poursuites).

*** DÉLITS PRÉSENTÉS :** Vol à l'étalage (4 variantes successives), vol avec violence, évasion fiscale, conduite en état alcoolique (3 variantes successives), revente de cannabis, outrage à policiers (2 variantes successives), violences volontaires sur un parking de boîte de nuit, violence conjugale.

PEINES POSSIBLES : Abandon des poursuites, obligation de soins non inscrite au casier judiciaire, amende non inscrite au casier judiciaire, travail d'intérêt général, amende d'un montant inférieur à un mois de salaire net, amende d'un montant supérieur à un mois de salaire net, prison avec sursis et mise à l'épreuve, prison ferme de moins d'un an, prison ferme de plus d'un an.

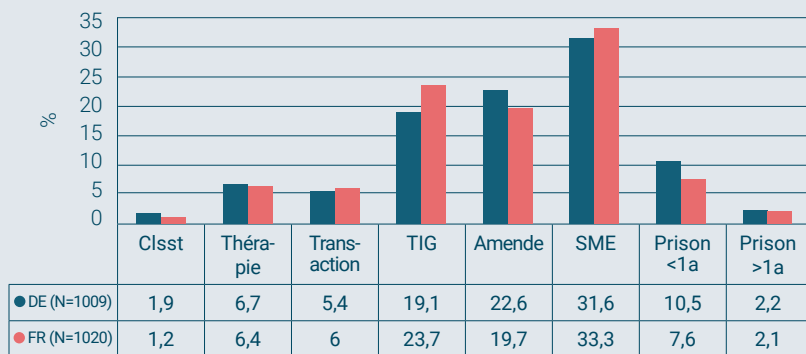
LE DOSSIER

3 Résultats

Le premier résultat tiré de notre recherche est la relative proximité des jugements pénaux des Allemands et des Français, à quelques notables exceptions. Les jugements formulés par ces Européens ne sont pas univoques, puisqu'ils font un large usage de la palette des sanctions à leur disposition. Mais ils se déclinent de manière souvent semblable. Lorsque la moitié des répondants choisit l'amende pour sanction, ce qui est le cas d'au moins quatre infractions, alors ils le font tant en Allemagne qu'en France. Lorsqu'une majorité relative s'oriente en faveur de l'abandon ou de la prison, alors en même proportion dans les deux pays. Mesurée à ces sanctions prononcées sur des cas fictifs par deux échantillons représentatifs d'Allemands et de Français, une culture pénale ouest-européenne semble bel et bien se dessiner ou, à tout le moins, une culture partagée de la peine appropriée.

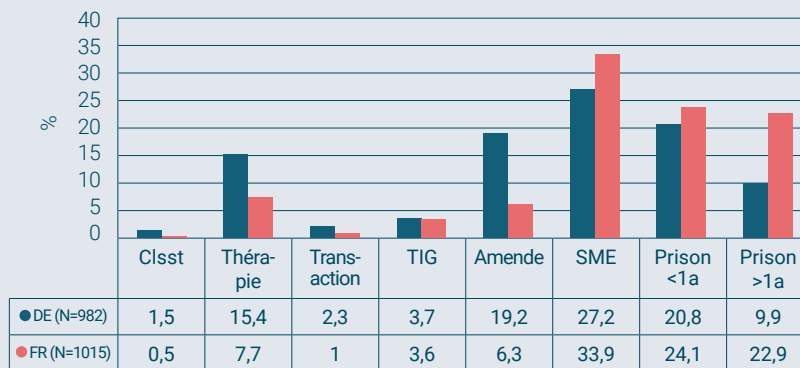
Le graphique suivant donne la mesure de la proximité des peines : dans ce cas (vol à l'étalage d'un pull-over par un homme récidiviste élevant seul ses deux enfants et vivant des allocations chômage), la distribution des peines en France et en Allemagne est quasi indistincte, comme le suggère par ailleurs la significativité très médiocre du χ^2 , outil de mesure de la différence des deux distributions. Certains délits voient cependant Allemands et Français se distinguer les uns des autres. Il en est ainsi des cas d'ivresse au volant et, surtout, du cas de violence conjugale, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 1. Distribution des peines prononcées pour vol à l'étalage (Français et Allemands)



$\chi^2 = 14,187$, ddl = 7, p-value = 0,04795

Graphique 2. Distribution des peines prononcées pour violences conjugales (Français et juges français)



$\chi^2 = 428,73$, ddl = 7, p-value < 2,2e-16

Sur « la moyenne » de l'ensemble des délits, il semble que les Français sont légèrement plus en faveur de l'emprisonnement ferme – ce qui les distingue néanmoins des Allemands est la préférence, en matière d'emprisonnement, pour les peines longues.

Cette fois, comme on le voit, la valeur du χ^2 est bien plus élevée et les écarts des deux distributions n'ont qu'une chance infinitésimale ($2,2 \times 10^{-16}$) d'être dus au hasard. Et, comme on le voit, les Français sont bien plus favorables à une peine d'emprisonnement pour cet acte (que le mis en cause conteste), de surcroît d'une durée supérieure à un an. Sur « la moyenne » de l'ensemble des délits, il semble que les Français sont légèrement plus en faveur de l'emprisonnement ferme – ce qui les distingue néanmoins des Allemands est la préférence, en matière d'emprisonnement, pour les peines longues (sauf pour un seul délit, le vol à l'étalage commis par un chômeur élevant seul ses deux enfants, primo-délinquant).

Si l'on mène des analyses qui tentent d'expliquer toutes choses égales par ailleurs les facteurs qui entrent en jeu dans la détermination de la peine, alors on remarque que pour les deux populations ce sont moins les facteurs sociodémographiques (nationalité, classe d'âge, sexe, diplôme, niveaux de vie) qui comptent, que les opinions sur la justice et sur la peine. Ce sont les opinions générales sur le crime et surtout sur la justice pénale quotidienne (son efficacité, sa légitimité) qui déterminent toutes choses égales par ailleurs la peine prononcée. Cependant, lorsqu'ils contribuent à la formation de la peine, les

facteurs sociodémographiques se réduisent le plus souvent à la nationalité, plus secondairement à l'âge. Autrement dit, les cultures pénales allemandes et françaises sont proches, mais être allemand ou français participe, malgré tout, dans un certain nombre de délits, à la formation de la peine.

Enfin, notre recherche a permis de mettre en avant un trait singulier du rapport des magistrats à leurs populations respectives. En effet, lorsque l'on compare les distributions de peines entre Français et magistrats français, on note souvent une relative proximité – moindre certes qu'entre Français et Allemands, mais notable tout de même. En revanche, aucun couple ne semble plus partagé sur les peines que les Allemands et leurs juges : les valeurs de khi2 sont, les concernant, presque systématiquement les plus hautes. Le cas de la violence conjugale illustre bien la différence qui marque les profanes et leurs magistrats dans chacun des deux pays.

On voit ici nettement ce qui sépare les deux systèmes de détermination de la peine. En France, le prononcé de la peine relève presque de la souveraineté du tribunal qui, de surcroît, dispose d'un nombre étonnant de peines disponibles et de combinaisons de peines, sans compter les mécanismes divers d'exécution (c'est à dire de transformation) de la peine prononcée. En Allemagne, c'est le droit qui détermine la peine : même si le principe d'individualisation de la peine est posé, la

marge de manœuvre du juge est bien plus réduite. L'illisibilité souvent dénoncée du système français des peines a une traduction empirique : les peines des juges sont peu souvent éloignées des peines des gens. Enfin, il est difficile de dire si les juges sont plus sévères que les profanes. En réalité, peu de peines font l'objet d'un rejet par les gens : pour un délit qui suscite peu de peines de prison (le vol à l'étalage, par exemple, ou bien l'outrage à policiers), une minorité de citoyens choisira la prison ; et inversement pour les modalités de classement. Les juges, eux, et en particulier les juges allemands, prononcent bien sûr très rarement ces peines extrêmes – qu'elles soient douces ou qu'elles soient sévères.

“

Les cultures pénales allemandes et françaises sont proches, mais être allemand ou français participe, malgré tout, dans un certain nombre de délits, à la formation de la peine.

4

Prolongements de la recherche

Nous savons désormais comment Allemands et Français jugent, mais nous ne savons pas pourquoi. Un dispositif d'enquête qualitative est le complément idéal de notre enquête. La recherche dirigée par les mêmes chercheurs, dans le cadre d'un dispositif franco-allemand ANR-DFG « Cultures pénales comparées », qui sera clos en mai 2020, déploie un tel dispositif. Au moyen de « jeux de cartes », nous demandons à des individus d'attribuer les peines, en veillant à expliciter le plus possible les motifs de leurs choix. Nous comprenons ainsi le raisonnement tenu et les référents (culturels, politiques, personnels) qui sont mobilisés lorsqu'il s'agit de punir. Au-delà, une exportation de notre enquête franco-allemande vers d'autres pays

permettrait de mieux comprendre si la « culture pénale partagée » que nous avons diagnostiquée sur la France et l'Allemagne est également commune à d'autres aires socio-politiques. Nous pensons ici en premier lieu à l'Angleterre, caractérisée par un régime politique libéral et polarisé, et par des taux de détention particulièrement élevés (de l'ordre du double de ceux observés en Allemagne). L'hypothèse selon laquelle la proximité franco-allemande naît du caractère « chrétien-conservateur » (pour reprendre les catégories en usage dans la science politique comparée) mérite ici d'être éprouvée à l'aune de la comparaison avec un pays libéral anglo-américain.

➤ **Fabien Jobard** (directeur de recherches au CNRS et chercheur au Centre Marc Bloch)

Soudan : regards croisés entre chercheur et diplomate

Jean-Nicolas BACH (Responsable de l'antenne du CEDEJ-Khartoum)

Nabil HAJLAOUI (Chef de la mission d'Afrique orientale au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

Question à Jean-Nicolas BACH :
Au printemps 2019, le président Omar Al-Bachir a été destitué après trente ans au pouvoir, et un accord a été trouvé quelques mois après pour une transition politique vers un pouvoir civil en trois ans. Pouvez-vous revenir sur les événements qui, depuis décembre 2018, ont abouti à cette transition au Soudan ?

Les événements qui aboutissent en août 2019 à la conclusion d'un accord dit « Déclaration constitutionnelle » débutent en décembre 2018 avec ce qu'on pourrait appeler une explosion de la colère dans certaines villes du pays (Damazin, Atbara). Pour comprendre cette période « révolutionnaire » (pour reprendre le terme utilisé par les manifestants, même si on se situe plutôt dans une révolte) et ses dynamiques profondes, il faudrait bien entendu remonter au-delà de décembre 2018. Les contestations se multiplient en effet dès 2005, et particulièrement après 2010,

dans de nombreux secteurs de la société. Cela permet notamment de comprendre pourquoi cette explosion n'est pas due à une révolte de la faim ou du pain, comme on a pu le lire ici et là, mais bien à un rejet profond du régime en raison de la faillite de son projet politique, économique et social. Après des mois de manifestations qui sont initiées dans les quartiers puis coordonnées à l'appel de l'Association des Professionnels Soudanais (APS), un moment fort et un tournant de la révolte se produit lorsque les manifestants décident de rester dans les rues adjacentes à l'état-major des armées, à Khartoum (Qiyada). C'est ainsi que débute le sit-in, le 6 avril, moment déterminant dans la chute d'Omar el-Bechir (1989-2019), renversé par ses proches généraux dans le coup d'État du 11 avril. La période du sit-in (6 avril-3 juin) est, schématiquement, celle des négociations difficiles, voire douloureuses, entre ces généraux réunis au sein d'une Conseil Militaire de Transition (CMT) et les civils des Forces du Changement et de la Liberté (FCL), une coalition de plusieurs dizaines de partis et associations (dont l'APS). Dans ce contexte où les négociations semblent bloquées et où les menaces militaires se multiplient à l'égard des manifestants, le sit-in est finalement dispersé le 3 juin par des hommes en armes avec une violence inattendue (des dizaines de morts et encore des dizaines de disparus, sans doute jetés dans le Nil). Paradoxalement, c'est cette violence inattendue qui aurait placé les militaires au pied du mur et les aurait poussés à offrir des gages de bonne volonté à propos du passage à un gouvernement civilo-militaire qui se faisait attendre. Début juillet, un accord est ainsi signé pour aller en ce sens, et le 17 août, la Déclaration constitutionnelle est finalement signée entre le CMT et les FCL, organisant les structures politiques de la transition désormais civilo-militaire.

“

La France a toujours veillé à conserver des liens avec la société civile soudanaise et l'a soutenue dans ses revendications pacifiques lors des récents événements au Soudan.



Image du sit-in à Khartoum en avril 2019.

Un Premier ministre civil, Abdallah Hamdoug, est nommé le 21 août. Le nouveau gouvernement a été annoncé début-septembre, comprenant dix-huit membres – dont quatre femmes, y compris aux affaires étrangères, avec la première femme à la tête de la diplomatie d'un pays du monde arabe (hors Mauritanie et Somalie). Depuis sa nomination, le Premier ministre Hamdoug a annoncé deux priorités d'actions : conclure un accord de paix avec les groupes rebelles du Darfour, du Sud-Kordofan et du Nil Bleu, et entamer le redressement économique du pays.

Question à Nabil HAJLAOUI : Comment ces évolutions impactent-elles la position de la France au Soudan ?

Les relations entre la France et le Soudan sont anciennes, mais ont été souvent difficiles avec le régime d'Omar el-Béehir. Ce dernier ayant adossé son pouvoir à l'appareil sécuritaire et à la mouvance islamiste, en allant jusqu'à accueillir sur son sol dans les années 1990 des groupes terroristes, les relations entre nos deux pays ne pouvaient connaître un développement à la hauteur de nos attentes. A la suite de la répression sanglante des mouvements rebelles dans le Darfour et dans d'autres régions du Soudan par le pouvoir soudanais, nous avons demandé à la CPI de poursuivre les auteurs de ces graves violations

des droits de l'Homme, dont Omar el-Béehir lui-même et plusieurs de ses proches. Dans le même temps, la France a accueilli sur son sol de nombreux réfugiés et opposants soudanais, et l'opposition soudanaise à l'étranger tenait régulièrement ses réunions à Paris. La France a toujours veillé à conserver des liens avec la société civile soudanaise et l'a soutenue dans ses revendications pacifiques lors des récents événements au Soudan. La France a ainsi publiquement exprimé son rejet des violences dont avaient été victimes les manifestants qui ont défilé l'appareil sécuritaire d'Omar el-Béehir à partir du 19 décembre 2018 et a exprimé sa solidarité avec les femmes et les jeunes qui ont amené la révolution soudanaise là où elle est aujourd'hui. La France soutient la transition en cours au Soudan. Les bouleversements qu'a connus le Soudan depuis décembre dernier ont révélé combien le peuple soudanais était attaché à sa liberté, à la démocratie et à la paix. Nous avons souhaité soutenir ce processus politique inédit actuellement à l'œuvre au Soudan, qui peut devenir l'exemple d'une transition réussie vers une gouvernance démocratique. La visite du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian à Khartoum le 16 septembre visait à apporter ce soutien de la France au processus de transition et aux priorités du nouveau gouvernement soudanais. A cet effet, la

France a salué le début des négociations entre Khartoum et plusieurs groupes rebelles et reste disposée à aider le Soudan dans cette nouvelle phase de son histoire.

Nous sommes également prêts à soutenir le redressement économique du pays. A Khartoum, le ministre a annoncé une aide de 60 millions d'euros – dont 15 millions seront déployés très vite – pour soutenir la société civile et les autorités dans leurs projets de réforme. Le développement d'échanges commerciaux bilatéraux demeure conditionné au retrait du Soudan de la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme, tout comme le traitement de la dette soudanaise. C'est en ce sens que la France soutient le retrait du Soudan de cette liste car elle constitue une entrave à toute reconstruction économique du pays. Nous aspirons à ce que la question de la dette soudanaise puisse être traitée dans le cadre de l'initiative PPTE – Pays pauvres très endettés – car elle constitue un poids extrêmement lourd pour le développement du pays et son redressement économique.

Les changements apportés par la « révolution soudanaise » ouvriront, nous l'espérons, de nouveaux canaux de coopération au-delà de ceux qui existent déjà. Malgré un contexte politique peu favorable, la France a réussi à nouer une coopération culturelle ou archéologique de très haut niveau avec le Soudan sous la présidence d'Omar el-Béchir. Nous souhaitons que les évolutions politiques en cours nous permettent de densifier nos relations et de diversifier notre collaboration en l'élargissant aux secteurs politique et économique. La France aspire à être un partenaire majeur du Soudan, pour participer à la réussite du processus de transition.

Question à Nabil HAJLAOUI : Il faut donc réussir à décrypter la situation de la manière la plus précise possible. Qu'apportent les recherches du CEDEJ-Khartoum et de son Observatoire d'Afrique de l'Est en plus de la lecture des journaux et les remontées d'information de l'ambassade de France ?

Le CEDEJ de Khartoum entretient un réseau d'experts qui produit des recherches profondes sur les évolutions contemporaines de la société soudanaise. Les travaux du CEDEJ sont donc des sources d'informations complémentaires dans notre travail car elles nous permettent

“

Malgré la taille réduite de nos structures, nous parvenons à activer un large réseau et produire une belle connaissance à partir de terrains qui seraient, sans notre présence, extrêmement difficiles, voire impossibles d'accès.

d'approfondir certains sujets. Les méthodes et les interlocuteurs du CEDEJ étant différents de ceux des diplomates : les travaux de recherches du CEDEJ ouvrent donc des perspectives différentes de celles des analyses produites par l'ambassade ou fournies par la presse. Les interlocuteurs du CEDEJ sont en effet souvent éloignés de ceux de l'ambassade et touchent un large spectre de la société civile, car celle-ci est l'objet-même de nombreux travaux de recherche de ce centre. Durant la révolution soudanaise, les travaux des chercheurs en lien avec le CEDEJ offraient des analyses complémentaires, davantage au niveau microsocial de cette contestation. L'Observatoire de l'Afrique de l'Est, coordonné par le CEDEJ Khartoum et le CERI de Sciences Po – avec le soutien de la DGRIS (ministère des armées) – fournit un travail très utile et nous permet d'avoir accès à des notes d'analyse et d'actualité, qui viennent compléter, confirmer ou nuancer nos propres analyses.



Photo prise sur le sit-in symbolisant deux kaizan sous une chaussure. Sur le koz de droite, on lit le nom d'Ibn Aouf, général à la tête du CMT pour 24 heures du 11 au 12 avril.



© Jean-Nicolas Bach, 29 avril 2019

Question à Jean-Nicolas BACH : Le CEDEJ-Khartoum est un institut de recherche de taille modeste. Comment parvient-il à couvrir des bouleversements d'une telle ampleur ? Quels sont vos principaux interlocuteurs ?

Tout d'abord, les événements démontrent l'importance à soutenir et développer l'envergure de nos UMIFRE qui offrent non seulement des lectures ancrées dans le local, mais représentent en outre un « vivier » extraordinaire de collègues soudanais, français ou d'autres nationalités travaillant sur le Soudan depuis des décennies et au prix d'efforts significatifs. En ce sens, nous restons dans l'attente, évidemment, d'une prise de conscience de nos plus hautes instances politiques pour un développement plus affirmé de nos structures et de nos postes de chercheurs au sein de ces UMIFRE. Nous fonctionnons comme une plateforme de la recherche à l'international, à partir de laquelle se rencontrent, dans le cas du CEDEJ à Khartoum, une cinquantaine de

chercheurs actifs dans la vie de l'institut, dont un tiers sont soudanais, un tiers français, et le dernier tiers d'horizons extrêmement divers. Nous soutenons et nous facilitons, dans la mesure de nos moyens, ces chercheurs qui font confiance à nos UMIFRE dont la réputation académique est excellente. C'est ainsi que, malgré la taille réduite de nos structures, nous parvenons à activer un large réseau et produire une belle connaissance à partir de terrains qui seraient, sans notre présence, extrêmement difficiles, voire impossibles d'accès. Une augmentation, même modeste, de nos moyens humains et financiers aurait sans nul doute un effet exponentiel sur nos capacités à produire de la connaissance.

Question à Jean-Nicolas BACH : Dans les contextes de violence, la collecte de données peut devenir une obsession pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, tant pour nourrir les recherches futures que pour conserver des témoignages. Et c'est également le rôle du CEDEJ-Khartoum. C'est pour cela que vous avez créé une base de données pour collecter les archives de la révolution soudanaise. Pouvez-vous nous en dire plus ? Quel type de matériaux recueillez-vous et comment les exploitez-vous ?

Ce projet (*Sudan Revolution Archives*) est né sous l'impulsion d'un de nos chercheurs associés et historien, Anaël Poussier, au cours de la révolte. Nous connaissons par exemple l'importance du rôle joué par les réseaux sociaux dans les situations révolutionnaires, ici ou ailleurs, mais nous savons aussi d'expérience que ces supports sont éphémères. Il s'agit donc ici de recueillir, sur une plateforme numérique à la capacité illimitée (offerte à titre gracieux par l'entreprise AGE avec laquelle nous avons signé un protocole d'accord), le maximum de données, les plus variées, dans un souci de préservation (photos, vidéos, pamphlets, chants révolutionnaires, documents produits sur le sit-in...). C'est la première étape, celle de l'urgence, qui conduira ensuite à l'analyse.

On peut mentionner également à titre d'exemple un autre travail lié à la révolte, permis précisément par le maintien de notre présence sur place, à savoir le vaste recueil de discours (enregistrements audio et vidéo) que j'ai eu la chance de réaliser sur le sit-in en mai-juin avec d'autres collègues et qui représentera une base de données inédite pour mieux saisir le contenu des messages politiques variés - nous disposons d'environ 130 enregistrements, dont de nombreuses interventions des « groupes marginalisés » et des membres de l'APS. Que ce soit pour le projet *Sudan Revolution Archives* ou ce recueil, beaucoup de travail reste à mener au cours des prochains mois.



Question à Nabil HAJLAOUI : Les correspondances diplomatiques entretenues par l'ambassade de France au Soudan et le ministère à Paris ont-elles vocation à nourrir également cette base de données ?

Les correspondances diplomatiques entre notre ambassade à Khartoum et l'administration centrale sont une ressource essentielle pour déterminer nos positions politiques à l'égard du Soudan. Ces correspondances diplomatiques

constituent des ressources « de première main » et nous font remonter la perception de l'ambassade des événements au jour le jour, des comptes rendus d'entretiens et des analyses prospectives. Notre ambassade veille à entretenir des contacts avec l'ensemble des acteurs : durant la contestation soudanaise, le contact a été maintenu avec l'ensemble des acteurs politiques (conseil militaire de transition, opposition) ainsi qu'avec la société civile.

Ces correspondances permettent donc aux diplomates à Paris et à l'échelon politique d'avoir accès à des informations non accessibles à la presse ou au grand public et d'utiliser cela comme base pour la prise de décision et l'expression publique sur le Soudan. Elles n'ont donc pas vocation à alimenter une base de données de recherche.



Photo représentant l'un des nombreux stands où se tenaient des discours politiques, celui-ci est situé au coin de la rue Beladya et on y parle de la situation au Darfour.

Question à Jean-Nicolas BACH : Avez-vous un exemple où, lors de vos dialogues avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, vous avez observé des divergences de points de vue avec les diplomates ?

Je dirais que l'avantage principal de l'articulation entre la diplomatie et la recherche se situe moins dans la divergence d'opinion que dans les approches différentes qui peuvent nous conduire à affiner nos analyses respectives. Dans le sens où nos sources diffèrent, puisqu'il est souvent difficile pour nous d'accéder aux niveaux politiques qui sont ceux de la diplomatie ; a contrario, nous avons accès sur le terrain à des données humaines et empiriques qui sont, au niveau microsocial, très difficiles d'accès aux diplomates. Si je devais donner un exemple concret, ce serait peut-être celui de la prospective (qui n'est d'ailleurs pas au cœur de notre travail de chercheur) lors des premiers mois de la révolte : alors que certains interlocuteurs diplomates y voyaient une crise relativement faible et passagère, nos retours de terrain laissaient penser que nous entrions dans une crise durable et profonde. Au-delà de ce point marginal, nos échanges avec Nabil Hajlaoui ont surtout montré à quel point nous pouvions nous rejoindre sur les interprétations de cette crise.

Question à Nabil HAJLAOUI : Et inversement, avez-vous un exemple où, lors de vos dialogues avec la communauté de chercheurs du CEDEJ-Khartoum, vous avez observé des divergences de points de vue avec les chercheurs ?

Au risque de répéter ce qui a été dit par Jean-Nicolas Bach, j'ai pu observer une grande convergence dans l'analyse politique de la situation faites par le MEAE et le CEDEJ Khartoum. Plutôt que de divergences, je parlerai donc de réseaux et de contextes de travail différents, qui étaient dus essentiellement à la nature-même de nos approches et de nos contacts. Ainsi, nous avons pu constater que, grâce à leurs nombreux contacts sur le terrain, les chercheurs ont davantage relayé les revendications de la société civile, des jeunes et des femmes tandis que nos rencontres avec les autorités soudanaises nous permettaient davantage d'observer les dynamiques à l'œuvre au cœur du pouvoir et de passer les bons messages. Néanmoins, je souhaiterais insister sur le caractère utile et nécessaire de ces différences, afin d'avoir la vision politique la plus complète possible en croisant nos analyses.

Question à Jean-Nicolas BACH : On évoque parfois la transition politique au Soudan

comme la poursuite des printemps arabes. A quel point la lecture comparatiste est pertinente pour vous dans le cas présent ? Vous appuyez-vous pour cela sur les travaux des autres UMIFRE, notamment celle de Tunisie et celle d'Égypte, dont le CEDEJ-Khartoum est une antenne ?

Nous échangeons bien sûr avec nos collègues des autres UMIFRE sur la situation et nous inspirons de leurs travaux sur les révolutions qu'ils ont pu vivre et étudier ailleurs (nous prévoyons d'ailleurs un travail commun avec nos collègues du Caire cette année). L'approche comparative est en effet essentielle car elle permet notamment de voir ce qui distingue ici le Soudan de l'Égypte (pour ne prendre qu'un exemple), que ce soit sur la tentative d'accapement de la révolte par les militaires (un échec relatif au Soudan) ou sur le devenir de l'islam politique, ou plus précisément des Frères musulmans dont la trajectoire diffère assez radicalement entre les deux pays.

Question à Nabil HAJLAOUI : On évoque parfois la transition politique au Soudan comme la poursuite des printemps arabes. À quel point la lecture comparatiste est pertinente pour vous dans le cas présent ? Pour cela, vos expériences passées en Algérie et en Égypte vous sont-elles utiles ?

Les relations qu'entretient la France avec ces trois pays sont très différentes : un lien historique et humain omniprésent avec l'Algérie, des relations étroites avec l'Égypte et des rapports avec le Soudan à réécrire à la faveur de cette transition. Vous comprendrez donc que la lecture comparatiste présente certaines limites dans ce cas précis, du moins du point de vue de l'action extérieure de la France, mais elle peut permettre de porter un éclairage sur les points communs et les divergences de chacune de ces trois situations. La similitude de forme comme de fond ont conduit à ce rapprochement entre les printemps arabes et la contestation soudanaise, mais aussi le « Hirak » algérien. Il y a de nombreux points communs : les questions de l'emploi et du coût de la vie ont été au cœur des revendications, conduisant à la contestation des régimes autocratiques ; l'aspiration de la jeunesse et des femmes à plus de libertés ont également été les moteurs de ces dynamiques. Sur la forme, le sit-in devant l'état-major des armées ou les marches du million à Khartoum pouvaient évidemment rappeler les rassemblements de la Place Tahrir au Caire ou de l'avenue Bourguiba à Tunis en 2011. Mais cette apparente ressemblance cache de vraies différences liées à la nature de chacune de ces sociétés et de son histoire propre. L'appareil militaire a joué un rôle déterminant dans la chute

LE DOSSIER

des pouvoirs en place en Egypte, au Soudan et en Algérie, tout en continuant à jouer un rôle de premier plan dans ces trois pays. En Tunisie, la situation était différente, dans la mesure où l'armée n'était pas en première ligne. A cela s'ajoute le rôle de l'islam politique, qui était au cœur du pouvoir au Soudan, mais qui occupe une place différente en Egypte et en Algérie. Ce que j'ai pu constater, c'est donc que, si les expériences diffèrent en fonction des pays et des spécificités historiques, une constante demeure : l'aspiration des peuples de cette région à plus de liberté et de démocratie. Ces révolutions montrent donc que les peuples dans ces pays ne font pas exception dans le monde et que la jeunesse et les femmes, tout comme la société civile, ont les mêmes préoccupations que leurs homologues dans nos pays.

Question à Jean-Nicolas BACH et Nabil HAJLAOUI : Qu'est-ce qui distingue alors la crise soudanaise ?

C'est une question complexe qui mériterait davantage de développements. La place et le rôle joués par l'armée et la sécurité pourrait être une première piste. L'armée semble, au Soudan, affaiblie et incapable d'agir face à la montée en puissance d'une force paramilitaire menée par Mohamed Dagalo, qui s'est imposé progressivement comme le véritable leader du CMT, appuyé par une force de plusieurs dizaines de milliers d'hommes en armes qui ne cesse de recruter à l'échelle du pays. La trajectoire de l'islam politique est également une piste majeure, le Soudan ayant cette particularité de sortir d'une expérience d'État islamique de trois décennies, contrairement à ses voisins.

La transition politique qu'amorce le Soudan a ceci de particulier que le soufflet n'est pas retombé avec la chute d'Omar el-Béchar. La contestation n'a pas cessé dès sa destitution, au contraire elle s'est maintenue. L'organisation des forces d'opposition au sein des FDLC et les discussions avec le Conseil militaire de transition a permis de parvenir à un accord sur les modalités de la gouvernance, qui n'exclut pas les civils.

Nabil HAJLAOUI : La principale particularité de la révolution soudanaise est qu'elle est la



première révolution post-islamiste du monde arabe. Avec son soulèvement contre Omar el-Béchar, le peuple fra a montré qu'il rejetait l'islam politique qui était au pouvoir pendant 30 ans. C'est la première fois qu'un tel scénario se produit dans cette région du monde. Cet exemple apporte un démenti à l'idée très répandue que les peuples dans le monde arabe sont condamnés à choisir entre l'islam politique et les régimes autocratiques, idée que certains régimes de la région veillent à entretenir et à alimenter comme nous l'avons vu en Syrie.



Image du sit-in à Khartoum en mai 2019.

Question à Jean-Nicolas BACH et Nabil HAJLAOUI : Comment imaginez-vous la situation à l'horizon un an ?

Nabil HAJLAOUI : Toute transition politique est par définition risquée. Dans le cas soudanais, il existe plusieurs risques : la difficulté de parvenir à un accord de paix rapidement, la division de l'opposition qui ne tardera pas à se manifester, les protestations sociales qui pourront s'exacerber si le nouveau pouvoir ne parvient pas à redresser l'économie et bien sûr le possible retour sur le devant de la scène

des islamistes et des hommes de l'ancien régime. À cela s'ajoute la nécessité de maintenir un équilibre entre la viabilité de la transition mixte (civile et militaire) et le besoin de rendre justice aux victimes de l'ancien régime. Ces risques sont réels et nous incitent à apporter notre aide pour que l'expérience soudanaise réussisse. Les Soudanais nous ont montré qu'ils étaient capables d'être des acteurs de leur histoire, et nous pouvons leur faire confiance pour conduire leur transition le plus loin possible.

À chaque UMIFRE, ses commémorations de la Première Guerre mondiale

L'année dernière, les UMIFRE ont été nombreuses à commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale, à travers conférences, expositions et colloques, y compris dans des pays bien éloignés des tranchées européennes. En s'appuyant sur les institutions locales, les UMIFRE ont donné accès au grand public à des documents et récits d'époque, peu connus voire oubliés. Retour sur ces commémorations de la Grande Guerre qui perpétuent la mémoire et apportent aux sociétés d'aujourd'hui une lecture indispensable des événements du passé.

1 IFRA-SHS et CMB : conférence « Winning Peace, La Première Guerre mondiale, entre mémoires et enjeux actuels » (11-12 octobre 2018, Westsaal du ministère fédéral des affaires étrangères, Berlin).

Quels événements avant, pendant et après la Première Guerre mondiale ont encore des répercussions aujourd'hui ? Quelles leçons tirées de la Première Guerre mondiale afin de surmonter les conflits actuels ? Organisée par les Ministères des Affaires Etrangères français et allemand et en collaboration avec le CMB et l'IFRA SHS, la conférence « Winning Peace » a rassemblé des experts de diverses disciplines et acteurs des règlements de conflits.

2 CEMCA : Exposition itinérante : « Los franceses de México en la tormenta. Entre la guerra y la paz » (10-30 juin 2019, Palacio Municipal de Xalapa, Veracruz)

L'exposition, soutenue par le CEMCA et le Centre national de Sciences et Technologie mexicain, montre au grand public l'histoire des Français du Mexique partis faire la Grande Guerre. L'événement a bénéficié entre autre des recherches du groupe France-Mexique de l'Institut AVP de l'université autonome de Puebla, et des fonds du centre des archives diplomatiques de Nantes et du MEAE. La certification de la Mission du Centenaire 14-18 qui distingue les initiatives les plus innovantes et structurantes pour les territoires a été décernée au projet.

5 CEDEJ - Khartoum : Exposition et publication Le Soudan et la Première Guerre mondiale (4-14 novembre 2018, Institut français de Khartoum)

Le CEDEJ- Khartoum a monté une exposition documentaire consacrée au Soudan et à la Première Guerre mondiale, dont il a ensuite tiré un ouvrage, coordonné par Anaël POUSSIER (doctorant de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, associé au CEDEJ Khartoum) et en lien avec l'Institut français du Soudan et les Archives nationales du Soudan. L'ensemble du projet, combinant l'exposition et l'ouvrage, a permis à l'UMIFRE de renforcer ses liens avec les Archives nationales et de rendre publiques des pièces inédites.

orations du centenaire

1 IFPO : conférence
« La Première Guerre mondiale
à Jérusalem à travers les
archives de son conseil
municipal : la fin d'une
époque ? » (27 février 2018,
Institut français
de Jordanie, Amman)

La conférence de Falestin Naïli, historienne à l'Ifpo Amman, organisée en partenariat avec l'IFJ, a permis, en croisant les registres du conseil municipal de Jérusalem avec des mémoires et journaux privés, de présenter les nombreux bouleversements, sanitaires et politiques, survenus dans cette ville entre 1915 et 1917.

2 IFP « L'Inde française
et la Grande Guerre »

Ce livre très illustré est un hommage aux « poilus » d'Inde française (Pondichéry, Karikal, Mahé, Chandernagor) trop oubliés. Sous la direction de Frédéric Landy, avec les contributions de Vanessa Caru, Jacques Frémeaux, Muhammad Lutful Haq, Raphaël Malangin, Consulat Général de France à Pondichéry / Institut français de Pondichéry, 2018

3 MFJ « 1914-1918,
une guerre mondiale ?
La perspective japonaise »,
Ebisu n°53

Ce numéro d'Ebisu, coordonné par Nicolas Mollard et Arnaud Nanta remet en avant l'Asie Orientale (Japon, Chine, Corée) lors de la Première Guerre, moins exposée au fait militaire que les régions européennes, pour rompre avec l'idée que « ce qui n'était pas combat ne faisait pas histoire ». Numéro disponible en ligne <https://journals.openedition.org/ebisu/1817>

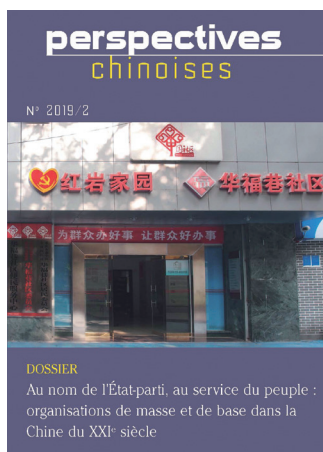
4 CFEE « The first world war from
Tripoli to Addis Ababa 1911-1924 »

L'ouvrage met en lumière le rôle de l'Afrique du Nord-Est, trop souvent considéré marginal, dans l'histoire globale et sociale de la Grande Guerre et les effets que celle-ci a eu sur la région. Ouvrage, dirigé par S.Bekele, U. Chelati Dirar, A. Volterra et M. Zaccaria , CFEE, Addis Ababa, 2018, Corne de l'Afrique contemporaine | 6. Numéro disponible en ligne <https://books.openedition.org/cfee/1024>

5 IRASEC – Conférence : « Les Asiatiques
pendant la Première Guerre mondiale »
(9-11 novembre 2018, Bangkok)

L'IRASEC et l'Université Chulalongkorn ont organisé un colloque international autour de l'histoire méconnue de quelques 2 millions d'Asiatiques venus sur le théâtre des combats entre 1914 et 1919, et sur l'héritage de la guerre en Asie. Le colloque a rassemblé des chercheurs venus d'Allemagne, de Belgique, du Canada, de France, de Hong-Kong, du Japon, d'Inde et de Thaïlande.

Publications de 2019



CEFC - Hong-Kong

Dossier : Au nom de l'État-parti, au service du peuple : organisations de masse et de base dans la Chine du XXI^e siècle

CEFC, 2019

Perspectives chinoises | 2019-2
<http://www.umifre.fr/c/83736>



IFEAC - Bichkek

Santé et migrations en Asie centrale
Sophie Hohmann, Rukshona Kurbonova (dir.)
Edition Petra, 2018

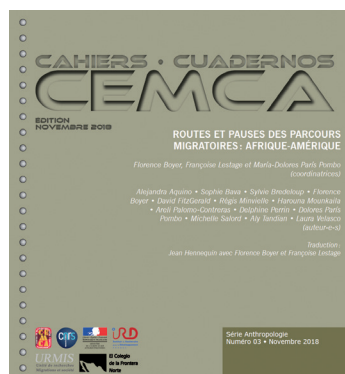
IFEAC, Cahiers d'Asie Centrale
<http://www.umifre.fr/c/82412>

CEMCA - Mexico

Routes et pauses des parcours migratoires : Afrique-Amérique
Florence Boyer, Françoise Lestage et María-Dolores París Pombo (coord)

CEMCA, 2018

Les Cahiers du CEMCA
<http://www.umifre.fr/c/81859>



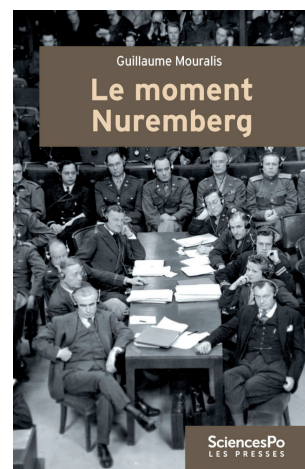
IRMC - Tunis

L'Algérie face à la catastrophe suspendue. Gérer la crise et blâmer le peuple sous Bouteflika

Thomas Serres

Karthala - IRMC Tunis, 2019

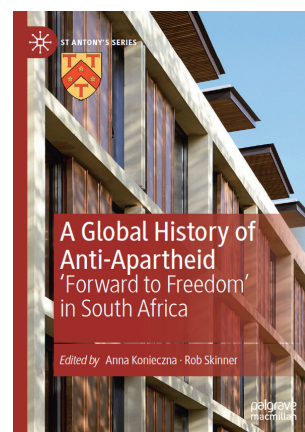
Collection Hommes et sociétés
<http://www.umifre.fr/c/82421>



CMB - Berlin

Le moment Nuremberg. Le procès international, les lawyers et la question raciale
Guillaume Mouralis

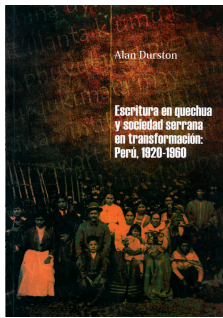
Presses de Sciences Po, 2019
<http://www.umifre.fr/c/83711>



IFAS-Recherche - Johannesburg

A Global History of Anti-Apartheid "Forward to Freedom" in South Africa
Anna Konieczna, Rob Skinner (Eds.)
Palgrave Macmillan,

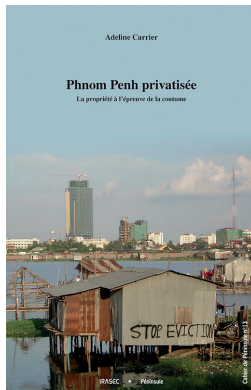
St Antony's Series, 2019
<http://www.umifre.fr/c/83945>



IFEA - Lima

Escritura en Quechua y sociedad serrana en transformación : Perú, 1920-1960
A. Durston
Instituto Francés de Estudios Andinos (IFEA);

Instituto de Estudios Peruanos (IEP), 2019
<http://www.umifre.fr/c/83946>

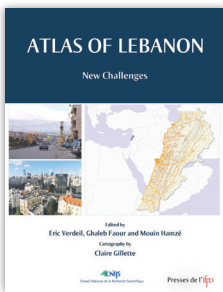


IRASEC - Bangkok

Phnom Penh privatisée. La propriété à l'épreuve de la coutume
Adeline CARRIER
IRASEC- Péninsule, Bangkok, 2019
Cahier de Péninsule n°13
<http://www.umifre.fr/c/83947>

IFP Pondichéry

L'Inde française et la Grande Guerre
Frédéric Landy (dir), avec les contributions de Vanessa Caru, Frémeaux, Muhammad Lutful Haq, Raphaël Malangin ; traduction vers l'anglais Maurice Shukla
Consulat Général de France à Pondichéry / Institut français de Pondichéry, 2018
<http://www.umifre.fr/c/81909>



IFPO - Beyrouth

Atlas of Lebanon : New challenges
Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Mouin Hamzé
Presses de l'Ifpo, 2019
Coédition Ifpo/

CNRS Liban, 2019
<http://www.umifre.fr/c/83948>



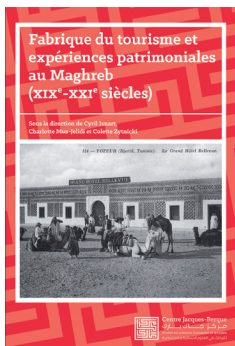
IFRA - Nairobi

Where Women are. Gender and the 2017 Kenyan Elections
Nanjala Nyabola & Marie-Emmanuelle Pommerolle
Twaweza Communications Ltd, Kenya, 2018
<http://www.umifre.fr/c/82616>



CSH - New Delhi

Corporate Social Responsibility and Economic Responsiveness in India
Damien Krichewsky
Cambridge University Press, 2018
<http://www.umifre.fr/c/83949>



CJB - Rabat

Fabrique du tourisme et expériences patrimoniales au Maghreb, XIXe-XXIe siècles
Cyril Isnart, Charlotte Mus-Jelidi et Colette Zytnicki (dir.)
CJB, Rabat, 2018

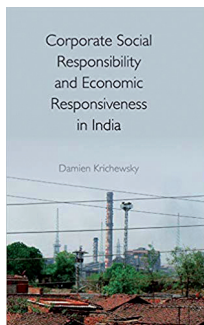
Collection Description du Maghreb
<http://www.umifre.fr/c/79079>



MFJ - Tokyo

Dossier thématique : « La fabrique des villes japonaises contemporaines »
Rémi Scoccimarro (coord.)
Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise, 2018

Ebisu 55, Études Japonaises
<http://www.umifre.fr/c/78738>



CITATION DE BERNARD BAJOLET, LE SOLEIL NE SE LÈVE PLUS À L'EST, ÉDITIONS PLON, 2018 :

“ La qualité de l'archéologie française, au-delà de sa valeur scientifique, est aussi un outil de rayonnement, qui nous permet, à peu de frais, d'aider d'autres pays à valoriser leur passé. Ainsi par exemple, en Afghanistan, la Délégation archéologique française en Afghanistan, la DAFA, avait réussi à coaguler l'ensemble des équipes archéologiques qui y travaillaient, à commencer par la direction

afghane de l'archéologie. Le site bouddhique de Mes Aynak, dans la province du Logar, au sud-ouest de Kaboul, zone pourtant sensible, a été le chantier archéologique le plus important du monde, impliquant, sous la houlette d'archéologues français, des équipes venues de nombreux pays, dont la Chine et les Etats-Unis. Lors de mon séjour en Afghanistan, il a mobilisé jusqu'à 1000 ouvriers, et cela avec des moyens réduits. »

Bienvenue à...



© Bernard Thomann

Bernard Thomann

UMIFRE : Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise (IFRJ-MFJ)

Votre laboratoire de recherche d'origine :

Institut français de recherche sur l'Asie de l'est (IFRAE / FRE 2025)

Vos ouvrages marquants :

- *La naissance de l'État social japonais : Biopolitique, travail et citoyenneté dans le Japon impérial (1868-1945)*, Paris, Presses de SciencesPo, 2015.
- *Le salarié et l'entreprise dans le Japon contemporain : Genèse, forme et mutations d'une relation de dépendance*, Paris, Les Indes Savantes, 2008.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Œuvrer au renforcement des liens entre la France et le Japon en exploitant pleinement le potentiel du formidable instrument de connaissance que sont les SHS.



© Pierre Miège

Pierre Miège

UMIFRE : Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC)

Votre laboratoire de recherche d'origine : Université normale de Pékin

Vos ouvrages marquants :

- Miège, Pierre, « May I Have this Dance? Chinese Gay Men Exploring Selves and Practices through the Tradition of Dance in Public Spaces ». *Culture, Health & Sexuality*, 20(8), 2018. pp. 902-914.
- Steward, Wayne, Miège, Pierre, and Choi, Kyung-Hee, « Charting a Moral Life Course: a study on MSM and Marriage in Beijing », *PLoS ONE*, vol. 8, n. 8, e71778, 2013. pp. 1-9.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Soutenir le développement des recherches en SHS sur la Chine continentale, Hong Kong et Taïwan; renforcer les échanges et partenariats avec les institutions locales ; développer la revue scientifique *China Perspectives*.



© Vincent Lemire

Vincent Lemire

UMIFRE : Centre de recherche français à Jérusalem (CRFJ)
Votre laboratoire de recherche d'origine :

ACP (Analyse comparée des Pouvoirs, EA 3350)

Vos ouvrages marquants :

- *La soif de Jérusalem. Essai d'hydrohistoire (1840-1948)*, Publications de la Sorbonne, 2010.
- *Jérusalem 1900, la ville sainte à l'âge des possibles*, Armand Colin, 2012.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Préserver et développer la mission du CRFJ comme lieu-pivot pour l'accueil et l'épanouissement des chercheurs travaillant sur Israël, sur Jérusalem et sur les interactions à l'échelle régionale.



© Marc Maillot

Marc Maillot

UMIFRE : Section française de la direction des antiquités du Soudan (SFDAS)

Votre laboratoire de recherche d'origine :

UMR 8167 CNRS Orient et Méditerranée, section Mondes Pharaoniques

Vos ouvrages marquants :

- Maillot M. *Palais et grandes demeures du royaume de Méroé*, PUPS/SFDAS, 2016.
- Maillot M. *et al. Histoire et civilisations du Soudan*, SFDAS/Soleb/Bleu autour, 2017

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Protection et valorisation du patrimoine soudanais ; digitalisation et numérisation d'archives ; formation et transfert de compétences en archéologie ; gestion des collections muséales, expositions, mécénat.



© Sophie Dulucq

Sophie Dulucq

UMIFRE : Institut français d'Afrique du Sud – Recherche (IFAS-Recherche)

Votre laboratoire de recherche d'origine :

FRAMESPA (UMR 5136)

Vos ouvrages marquants :

- *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX^e – XX^e siècles)*, Paris, Karthala, 2009.
- En collaboration avec M.-Albane de Suremain et David Lambert, *Enseigner les colonisations et les décolonisations (XVI^e – XX^e siècle)*, Créteil, éditions Canopé, 2016.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Renforcer les liens scientifiques entre France et Afrique australe. Diffuser les savoirs au-delà des cercles académiques.



© Agnès Deboulet

Agnès Deboulet

UMIFRE : Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ)

Votre laboratoire de recherche d'origine : LAVUE, UMR 7218

Vos ouvrages marquants :

- DEBOULET, BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., FIJLAKOW Y. (dir.), *Vulnérabilités résidentielles*, éditions de l'aube, octobre 2019.
- DEBOULET A. (dir.), *Repenser les quartiers précaires, Etudes de l'AFD, Traduit en anglais Rethinking precarious neighborhoods*, octobre 2016.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Diffuser les connaissances rassemblées, collectées et numérisées par le CEDEJ ; encourager une recherche collaborative en amorçant un tournant sur les questions environnementales ; rassembler des chercheurs autour d'espaces de co-production de recherche dans une société en mutation.

Bonne continuation à...

© Mathieu Capel



Mathieu Capel (MFJ)

Vous avez passé deux ans à l'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise.

Quels programmes de recherche y avez-vous menés ? Quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Mathieu Capel : J'ai été recruté comme chercheur à l'IFRJ-MFJ sur un projet précis, concernant l'histoire récente du cinéma japonais. En d'autres termes, il s'agissait de poursuivre des recherches entamées dans le cadre de mon doctorat, en déplaçant mes centres d'intérêts de la période 1955-1975 à la période postérieure à 1980, pour explorer plusieurs pistes : 1/ la piste « auteuriste », c'est-à-dire l'étude au cas par cas de filmographies parmi les plus importantes ou les plus problématiques ; 2/ la piste « contextuelle », en analysant le tournant des années 90, riche en ruptures et en retournements (mort de l'empereur Shōwa, démantèlement du bloc de l'est, éclatement de la bulle spéculative) ; 3/ la piste « archéologique », en étudiant ce que la production documentaire « post-Fukushima » doit aux documentaires des années 60 et 70, entre des films conçus comme participant directement de la contestation citoyenne, et d'autres ayant trait davantage au film promotionnel. Ce projet s'est inscrit dans l'un des axes développés au sein de l'UMIFRE : « Conditions de la culture moderne et contemporaine : patrimoine et invention, XX^e-XXI^e siècle. ». Cet axe a donné lieu

notamment à deux colloques internationaux, dont l'un, sous ma direction : « Images et pouvoirs, ou le tissu des médias », qui interrogeait l'impact des écrans et autres nouveaux médias dans les modes de contestations, de création, mais aussi pour la façon dont nous habitons le monde et faisons société. L'organisation de ce genre de colloques d'envergure demande une implication certaine, et beaucoup de temps. Ma deuxième année au sein de l'UMIFRE y a été consacrée en grande part, même si j'ai également pu prendre part à d'autres manifestations notamment en collaboration avec l'Institut français de Tokyo. Et traductions de textes théoriques, de pièces de théâtre contemporaines, publication d'articles ont aussi émaillé ces deux années. En termes de bilan, sans doute oscillerai-je donc entre satisfecit, eu égard à l'ensemble de ce qui a pu être accompli, et frustration légère, eu égard cette fois-ci à tout ce qu'il reste encore, justement, à accomplir.

Vous avez obtenu cette année un poste prestigieux dans une grande université japonaise, d'ordinaire difficile d'accès pour les chercheurs étrangers. Quel rôle a joué votre passage à la MFJ dans le déroulé de votre carrière et l'obtention de ce poste ?

M. C. : J'avoue ne pas savoir s'il est difficile d'obtenir ce genre de postes : un certain nombre d'exemples pourraient venir contredire cette hypothèse, dans des universités comme Waseda, Chûô, Aoyama Gakuin et bien sûr l'université de Tokyo. Disons, en tout état de cause, que les conditions de recrutement ont changé, et que les postes permanents sont devenus exceptionnels. A ce titre, je ne peux être que très heureux du sort qui m'est fait. Le passage à la MFJ a, de toute évidence, beaucoup fait dans mon recrutement. Obtenir un poste dans une UMIFRE, qui plus est à la MFJ, riche d'une histoire bientôt centenaire d'échanges intellectuels et académiques, n'est pas chose forcément aisée. Sans doute cela agit-il comme une forme de distinction, au sens où les chercheurs en poste sont de facto plus visibles auprès des universitaires japonais.

Mais cette visibilité procède aussi de notre travail : notre rôle consiste aussi à tisser ou à consolider des réseaux, à organiser des collaborations. L'importante dimension de représentation inhérente à ce type de poste, souhaitée et soutenue par le MEAE, l'Ambassade de France et le CNRS, nous offre en retour les moyens de valoriser nos propres travaux – et je veux croire, si vous le permettez, que ces travaux ne sont pas non plus pour rien dans mon recrutement par l'université de Tokyo.

Comment, à l'avenir, envisagez-vous de collaborer avec la MFJ, sur le plan de vos recherches personnelles, mais aussi d'un point de vue institutionnel depuis l'université de Tokyo ?

M. C. : L'université de Tokyo fait partie des partenaires les plus importants et réguliers de l'UMIFRE, puisqu'elle figure comme soutien ou comme co-organisatrice de ses manifestations scientifiques, ou lui procure contributeurs et discutants parmi les plus pointus. J'espère pouvoir tirer parti de cette « tradition » pour proposer projets et communications, en accord avec le vaste éventail disciplinaire couvert par l'IFRJ-MFJ. Soit dit en passant, la spécialité qui est la mienne m'offre aussi de pouvoir travailler, je l'espère, avec l'Institut français de Tokyo, dont les programmations cinéma sont riches et passionnantes. En tout état de cause, et sans présumer des opportunités ni des contraintes afférentes au nouveau poste qui est le mien, l'IFRJ-MFJ se pose comme un lieu idéal où organiser séminaires, conférences ou colloques. Inversement, il est la destination de nombreux intellectuels et universitaires français de passage au Japon. L'idéal serait de pouvoir prolonger leur venue au sein de l'université, quand cela semble pertinent. Du reste, l'université de Tokyo entend développer dans les prochains mois, si je ne m'abuse, un « Collège de France Japon », qui semble aller dans le sens d'une collaboration renforcée. De même, l'année de la France au Japon en 2021 sera sans doute, je l'imagine, l'occasion de projets communs. Je l'espère en tout cas, tout comme j'espère pouvoir y prendre part le cas échéant.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Décembre 2019

L'IFPO partenaire du projet européen MAGYC - Migration Governance and Asylum Crises

Sélectionné dans le cadre du programme Horizon 2020, le projet MAGYC vise à étudier la manière dont les politiques migratoires européennes sont influencées par les crises politiques liées aux migrations. En tant que partenaire, l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) apportera notamment une analyse des mouvements de réfugiés et des politiques d'accueil mises en place par la Jordanie et le Liban. Du 4 au 6 décembre 2019 se tiendra à Beyrouth la réunion du consortium des 13 partenaires du programme MAGYC, qui réunira une quarantaine de chercheurs internationaux.

Ecole d'hiver des sciences sociales à l'Institut français de Pondichéry

L'Institut français de Pondichéry organise la cinquième édition de son école d'hiver des sciences sociales, portant sur le croisement des champs entre « Patrimoine, Communautés et Durabilité ». Réunissant des étudiants et jeunes chercheurs d'universités indiennes, ce programme annuel de formation vise à confronter les participants à l'interdisciplinarité au sein des sciences sociales, dans le cadre d'ateliers théoriques

et méthodologiques et d'un accompagnement étroit par des chercheurs indiens et internationaux.

Janvier 2020

Workshop à l'IFEA d'Istanbul sur les mouvements constitutionnalistes dans les Empires Ottoman et Qajar

Organisé par Denis Hermann (ancien directeur de l'Institut français de recherche en Iran, Téhéran) et Erdal Kaynar (Université de Strasbourg), avec le soutien de l'Institut français d'études anatoliennes et l'Orient-Institut Istanbul, l'événement, vise à débattre des spécificités et points communs des mouvements constitutionnalistes dans la région élargie des Balkans et du Proche et Moyen-Orient entre 1850 et 1911.

Juin 2020

« Gouverner les sciences et les techniques, gouverner par les sciences et les techniques : quels enjeux pour les femmes ? (fin XIX^e siècle - début XXI^e siècle) »

Ce colloque, organisé à Moscou en partenariat avec le CEFR à la mémoire de Larissa Zakharova (1977-2019), spécialiste l'Union soviétique, entend étudier un double mouvement avec des femmes à la fois sujets et objets du gouvernement des sciences et des techniques. Y seront étudiés les

mécanismes variés et cumulatifs qui ont déterminé – bloqué, freiné, voire favorisé – la carrière des scientifiques et des ingénieurs et leur accession à de hautes responsabilités, et ceci depuis la fin XIX^e siècle. Le colloque donnera lieu à la publication d'un livre.

École doctorale du Réseau d'études maghrébines, qui associe le CJB de Rabat, l'IRMC de Tunis et les Ecoles françaises à l'étranger

Depuis 2011, le Centre Jacques-Berque de Rabat et l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis sont associés à la Casa de Velasquez et à l'École française de Rome au sein du « Réseau d'études maghrébines ». Chaque année au mois de juin, ces quatre instituts organisent une École doctorale destinée aux étudiants des deux rives de la Méditerranée. En 2020, cette École sera consacrée aux « archives archéologiques et à leur place dans les relations entre les États ». Cette initiative conjointe permet aux UMIFRE et aux Écoles françaises à l'étranger de croiser approches et méthodes sur des enjeux qu'ils partagent en commun.

11^e édition des Journées des Jeunes Américanistes : « Circulation des savoirs et rapports de pouvoir » à Mexico.

Organisées chaque année par le Centre d'études mexicaines et centraméricaines, l'Institut



français d'études andines et la Casa de Velázquez, ces journées réunissent des jeunes chercheurs de différents pays. Le thème retenu des JJA 2020 est la circulation de savoirs de différents types (pratiques et théoriques, savants, techniques, experts et professionnels, de gouvernement) entre différents espaces géographiques et/ou entre différentes sphères sociales.

Juillet 2020

Le CEFR lance son université d'été avec la Haute école d'économie de Moscou et l'Université de Kaliningrad.

Kaliningrad (anciennement Königsberg), territoire riche de cultures et enclavé de la fédération de Russie entre la Pologne et la Lituanie, a été le théâtre de guerres et a connu des déplacements de populations. Dans cet environnement historique et tourmenté, cette université d'été se propose d'étudier comment une politique mémorielle est mise en place, comment le patrimoine est valorisé, et comment allier tourisme culturel et historique avec le respect des lieux de mémoire.

Septembre 2020

Renouvellement de la convention de coopération entre le MEAE, l'EHESS, l'Université de Goethe Francfort, et l'IFRA SHS.

L'IFRA SHS, installé à Francfort dans les locaux de l'Université Goethe, développe une politique au service de la recherche et anime les échanges scientifiques et culturels entre spécialistes français et allemands en SHS, notamment sur l'histoire des pays germaniques et l'histoire franco-allemande. En septembre 2020, la convention de coopération entre le MEAE, l'EHESS, l'Université de Goethe Francfort, et l'IFRA SHS sera renouvelée.



Exposition internationale au Musée du Louvre consacrée au royaume pharaonique de Napata.

Cet événement exceptionnel, dont l'inauguration se tiendra au Pavillon Napoléon, sera l'occasion de mettre en lumière la richesse du patrimoine archéologique soudanais, ainsi que la relation scientifique singulière entre la France et le Soudan dans le domaine de l'archéologie. Initiée par le Musée du Louvre, l'exposition est rendue possible grâce à l'appui scientifique et logistique de la Section française de la direction des antiquités soudanaises (SFDAS), qui vient de fêter son cinquantenaire, et de l'Ambassade de France au Soudan.

Au fil de l'année

« Qu'est-ce qu'une archive en Inde et en Europe ? »

Dans le cadre du projet « Archives et interculturalité »,



© IFRA

le CEFRES a établi une collaboration étroite avec l'Institut français de Pondichéry autour de la question des archives au sein des traditions indienne et européenne. Ces échanges se sont matérialisés autour d'un premier workshop « Qu'est-ce qu'une archive en Inde et en Europe ? » les 7 et 8 mars 2019. Une série de séminaires aura ensuite lieu entre Prague et l'Inde, tous les trois mois.

Y seront abordées des sous-thématiques, telles que la question de la relation entre archive et musée, la question coloniale liée aux archives, le digital turn dans le travail en archive ou

encore les liens entre éducation et travail en archive. La série d'événements sera clôturée par un colloque à Prague en 2020.

Octobre 2020

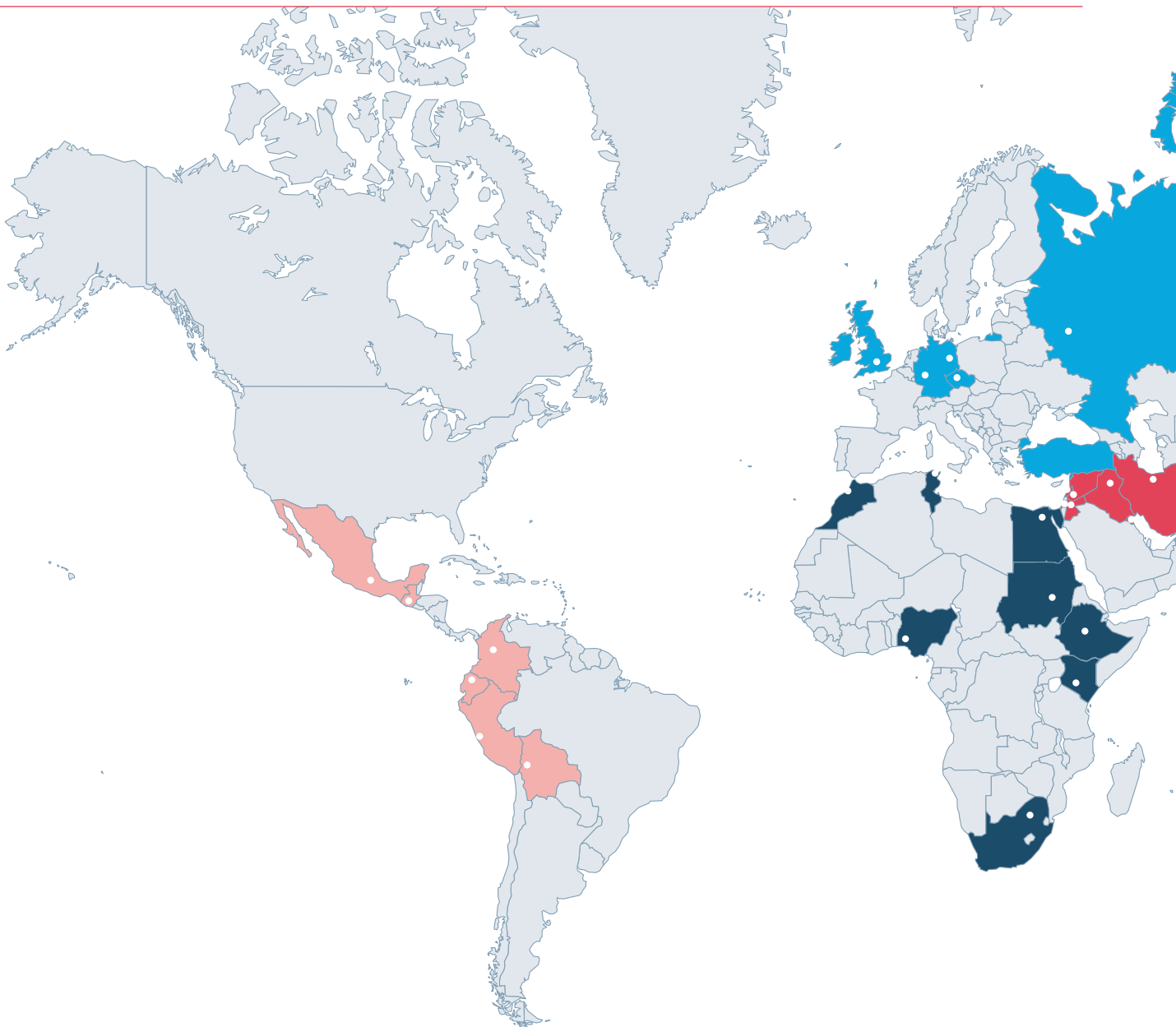
Lancement de la 1^{re} campagne d'appels à candidature 2021 du programme ATLAS.

La Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) et ses partenaires les UMIFRE offrent aux post doctorants la possibilité d'effectuer des séjours de recherche en SHS d'une durée de 1 à 3 mois en France et à l'étranger.



Un réseau rayonnant aux quatre coins du monde

Pilotées par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le CNRS, les UMIFRE sont un réseau de 27 instituts de recherche spécialisés en sciences humaines et sociales. Répartis dans plus de 30 pays, ils constituent un outil unique au monde au service de la diplomatie scientifique de la France. La recherche de terrain, la formation, la diffusion scientifique et le débat d'idées sont au cœur de leur action.



LÉGENDE DES ÉTUDES

- : contemporaines
- : archéologiques et passé
- : urbaines et environnementales
- : humanités numériques

Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA) ●

AFGHANISTAN, Kaboul

Institut français d'Afrique du Sud – Recherche (IFAS) ●●●●

AFRIQUE DU SUD, Johannesburg

Centre Marc Bloch (CMB) ●●●●

Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA-SHS) ●●●●

ALLEMAGNE, Francfort-sur-le-Main

Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC) ●●●●

CHINE, Pékin, Hong Kong – TAIWAN, Taipei

Centre d'études et de documentations économiques, juridiques et sociales (CEDEJ) ●●●●

EGYPTE, Le Caire – SOUDAN, Khartoum

Centre français des études éthiopiennes (CFEE) ●●●●

ETHIOPIE, Addis-Abeba

Centre de sciences humaines (CSH) ●●●●

INDE, New Delhi

Institut français de Pondichéry (IFP) ●●●●

INDE, Pondichéry

Institut français de recherche en Iran (IFRI) ●●●●

IRAN, Téhéran

Centre de recherche français de Jérusalem (CRFJ) ●●●●

ISRAËL, Jérusalem-Ouest

Maison franco-japonaise

(MFJ) ●●●●

JAPON, Tokyo

Institut français de recherche en Afrique (IFRA) ●●●●

NIGERIA, Ibadan – KENYA, Nairobi

Institut français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC) ●●●●

KIRGHIZSTAN, Bichkek – TADJIKISTAN, Douchanbé

Centre français d'archéologie et de sciences sociales (CEFAS) ●●●●

KOWEIT, Kuwait City

Institut français du Proche-Orient (IFPO) ●●●●

LIBAN, Beyrouth – JORDANIE, Amman – IRAK, Erbil – TERRITOIRES PALESTINIENS, Jérusalem-Est

Centre Jacques Berque (CJB) ●●●●

MAROC, Rabat

Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) ●●●●

MEXIQUE, Mexico – GUATEMALA, Ciudad de Guatemala

Institut français d'études andines (IFEA) ●●●●

PEROU, Lima – BOLIVIE, La Paz – COLOMBIE, Bogota – EQUATEUR, Quito

Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES) ●●●●

REPUBLIQUE TCHEQUE, Prague

Maison Française d'Oxford (MFO) ●●●●

ROYAUME-UNI, Oxford

Centre d'études franco-russe (CEFR) ●●●●

RUSSIE, Moscou

Section française de la direction des antiquités du Soudan (SFDAS) ●●●●

SOUDAN, Khartoum

Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC) ●●●●

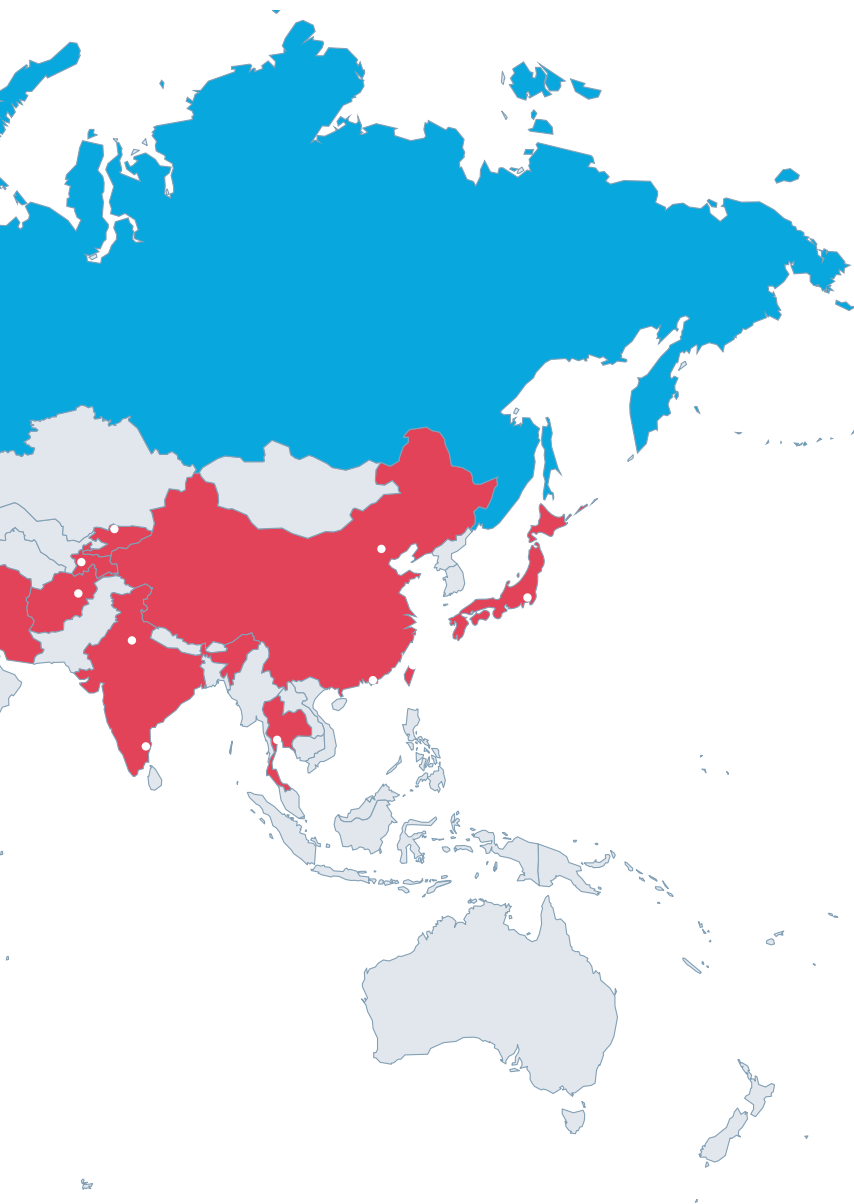
THAÏLANDE, Bangkok

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) ●●●●

TUNISIE, Tunis

Institut français d'études anatoliennes (IFEA) ●●●●

TURQUIE, Istanbul



UN RÉSEAU INCONTOURNABLE POUR MENER DES TRAVAUX DE TERRAIN À L'INTERNATIONAL

Les UMIFRE développent des programmes de recherche liés à l'histoire des civilisations et aux enjeux du monde contemporain. Interdisciplinaires, ils allient, entre autres, histoire, archéologie, économie, géographie, linguistique et sciences politiques pour répondre à des questions essentielles du passé et à des problématiques actuelles telles que le climat, les migrations, l'urbanisme et les transitions démocratiques. Pour faire face à la complexité du monde, ils s'opposent à la recherche en silo et promeuvent des axes d'études transversaux et les études aréales, ainsi que des méthodes d'investigation innovantes.

**Chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes en master ou doctorat :
consultez les axes de recherche de chaque UMIFRE et rejoignez le réseau !**

www.umifre.fr

